

UN SEUL SEIGNEUR, UNE SEULE FOI, UN SEUL BAPTÊME

28 novembre 2023

Il y a un seul corps et un seul Esprit, de même que votre vocation vous a appelés à une seule espérance ; un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême ; un seul Dieu et Père de tout, qui règne sur tous, agit par tous et demeure en tous. Ep 4, 4-5

Les divisions dans l’histoire	2
Les chrétiens dans le monde	4
Églises catholiques orientales	4
Quelques éléments d’introduction à l’orthodoxie	6
Quelques précisions sur le protestantisme	8
Différentes conceptions de l’Église	11
Deux univers théologiques et culturels	12
Église locale et ministère	12
Deux conceptions de l’articulation entre Église visible et Église invisible	13
Le mouvement œcuménique	13
Une initiative protestante	13
La position de l’Église romaine : ouvertures et ambiguïtés	14
Ensemble, cheminer en Église	20
Vers un œcuménisme pratique ?	21
Documents annexes	22
Document : Les Églises catholiques orientales	22
Document : les Églises orthodoxes	24
Document : Orthodoxie mondiale, le dessous des cartes	27
Document : Les différentes églises protestantes	29
Document : Qui sont les Mennonites ? La Croix, 11 mai 2018	30
Document : La question de l’intercommunion La Croix, 20 janvier 2017	31
Document : La déclaration « d’Augsbourg » 31 octobre 1999	33

Si l’Église a son fondement en Christ et si l’unique Esprit la guide, elle ne peut être qu’une, c’est-à-dire rassemblant des peuples divers dans l’unité d’une même foi. Cependant, dès le Nouveau Testament il est question de divisions, et tout au long de l’histoire se succèdent, tensions, conflits, hérésies et schismes, qui conduisent à la situation présente.

« Plusieurs communautés chrétiennes se présentent aux hommes comme le véritable héritage de Jésus-Christ » (UR n°1)

Cette situation n’est satisfaisante pour personne. Depuis maintenant plus d’un siècle, les Églises se sont engagées dans la voie du dialogue œcuménique, mais les progrès paraissent lents et difficiles.

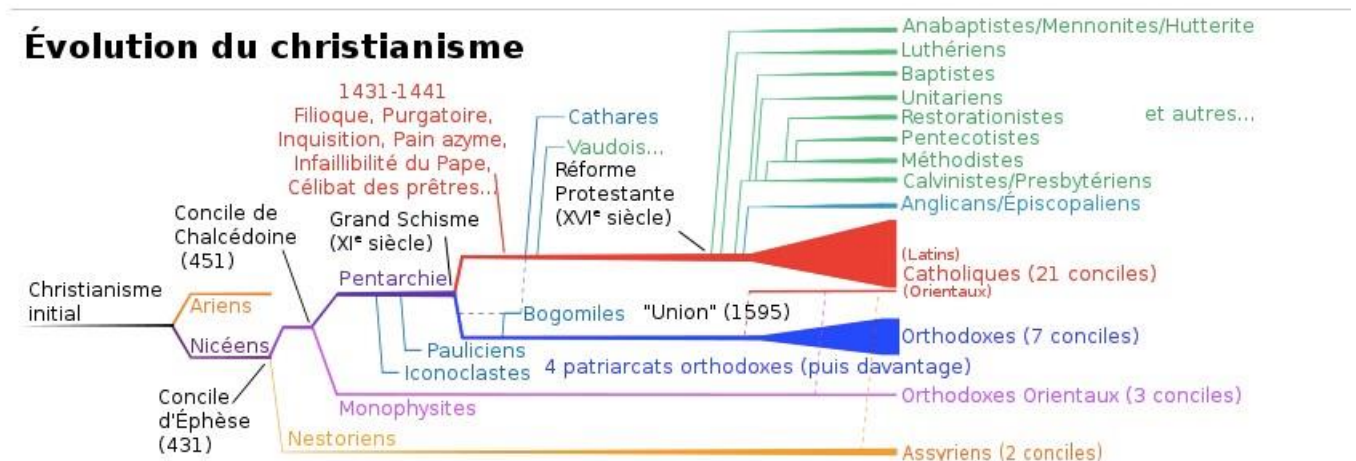
Au-delà de la nature même de l'Église fondée dans le Christ, la mission est entravée par ses divisions.

Nous pouvons lister des enjeux multiples, qui touchent les chrétiens dans leur être ensemble et dans leur vie personnelle.

Ceux qui sont indiqués ici sont ceux qui ont été identifiés comme cruciaux, et au sujet desquels il y a eu des discussions entre les Églises, aussi bien pastorales que théologiques.

- Enjeux missionnaires
 - Le signe donné par les chrétiens dans le monde contemporain
- Enjeux ecclésiaux
 - Agir en commun
 - Prier et se former ensemble
 - Partager la même eucharistie
- Enjeux personnels
 - La question des mariages « mixtes »
- Enjeux théologiques
 - Quelles différences doctrinales ?
 - Quelles conceptions de l'Église ?

Les divisions dans l'histoire



- V^o Hérésie et schismes de l'Église ancienne
 - 431, après concile d'Éphèse : Nestoriens
 - 451 concile de Chalcédoine : monophysites, Églises copte, éthiopienne, syrienne, jacobite...
- V^o - XI^o Rupture progressive entre latins et grecs (*estrangement*)
- XIV^o Grand schisme d'Occident (1378-1417)
- XVI^o La Réforme
 - Églises luthériennes et réformées (presbytériennes)
 - XVII^o Églises congrégationalistes et baptistes
 - XVI^o- XXI^o Multiples Églises, souvent « évangéliques »
 - Anglicans
 - XVIII^o Méthodistes
- XXI^o Rupture (?) au sein de l'orthodoxie

- 2016 Concile panorthodoxe de Crète : absence de 3 Églises dont le patriarcat de Moscou
- 15 octobre 2018 rupture de la communion entre le patriarcat de Moscou et celui de Constantinople

Dans l'Église ancienne, la diversité en matière de liturgie, de discipline ou d'organisation des communautés chrétiennes et reconnues comme légitime dès lors qu'on communie à la même foi.

En revanche, l'hérésie est un enjeu majeur, qui entraîne l'exclusion de la « grande Église ». En développant la réflexion sur le mystère du Christ et du Dieu Trinité, l'unité de la foi sera souvent ébranlée, et les évêques, en particulier lors des grands Conciles, chercheront à combattre les hérésies naissantes. Les conciles de Nicée (325) et Constantinople (381) élimineront définitivement l'arianisme, qui mettait en cause la divinité de Jésus.

Dès ces deux conciles, un certain nombre de questions de discipline et de vie en Église – dont certaines étaient extrêmement contextuelles – ont été tranchées. Certaines sont devenues des quasi-dogmes, en particulier la nécessité qu'il n'y ait qu'un seul évêque par ville.

Les conciles suivant d'Éphèse (431) et Chalcédoine (451) ne seront pas acceptés partout : des Églises « préchalcédoniennes », essentiellement dans des pays qui étaient hors de l'empire romain à cette époque, se sont donc séparées de la « grande Église », ou « Église catholique ». Certaines ont disparu (Birmanie, Chine), mais d'autres ont perduré jusqu'à nos jours, rejoignant souvent soit l'orthodoxie, soit la communion romaine.

Le Moyen-Âge a vu le fossé se creuser progressivement entre les latins et les orientaux, aboutissant à un « schisme », une rupture définitive entre Églises chrétiennes, au début du deuxième millénaire. Il est difficile de donner une date exacte à cette rupture, tant elle a été progressive, faite de ruptures et de réconciliations.

On ne parle pas la même langue, on n'a pas la même liturgie, pas la même discipline, les mentalités sont différentes. Les différences, les conflits entre patriarche de Constantinople et pape, l'affirmation vigoureuse de la primauté romaine, les maladroites et également des éléments de haine nationale rendront vaines les tentatives de réunion aux conciles de Lyon (1274) et de Florence (1438-9). C'est le « schisme d'Orient ».

Le « schisme d'Occident » est surtout marqué par la dislocation de l'unité politique de la chrétienté, mais si la chrétienté latine retrouve son unité, les rôles respectifs des papes et du concile constitueront un problème non résolu jusqu'au concile Vatican II.

Les ruptures occidentales se produisent au XVI^e siècle, sous l'impulsion des prédicateurs Luther, Zwingli, Calvin, et d'autres, qui visaient à réformer l'Église et non à s'en séparer. Ces ruptures conduiront à des Églises plurielles, qui se développeront hors de leurs territoires d'origine sous l'effet des migrations (Amérique) et des missions (Asie, Afrique).

Tout au long de l'histoire du protestantisme, il y aura dans les Églises issues de la Réforme des dissidences et des créations de « *denominations* » nouvelles. Au XX^e siècle, l'Église anglicane (ou épiscopaliennne) a connu de grandes difficultés dans son unité.

L'Église orthodoxe connaît actuellement une rupture de communion dont l'avenir seul nous dira si elle va durer.

Les chrétiens dans le monde

- Catholiques 1370 millions de fidèles (Osservatore romano octobre 2023)
 - Église latine
 - Églises catholiques orientales 18 millions
- Orthodoxes 250-300 millions de fidèles
 - Églises autocéphales
 - Structure territoriale, puis nationale de l'Église
- Protestants environ 1 milliard
 - De très nombreuses *denominations* (plus de 400 000 ?)
 - 1/3 protestants traditionnels (luthériens, réformés, anglicans)
 - Dont anglicans (épiscopaliens) 85 millions
 - 2/3 évangéliques et pentecôtistes (Églises libres)

Avec les Eglises libres s'affirme de plus en plus une forme de christianisme missionnaire offensive et en même temps socio-politiquement plutôt conservatrice. « Les Eglises libres se caractérisent par une conscience forte du salut et fournissent des réponses simples aux questions morales. Alors que l'Église catholique a des problèmes pour maintenir sa pastorale, les Eglises libres sont présentes et disposent de l'argent et du personnel nécessaires. Le fait qu'elles ne soient pas organisées de manière centralisée est certainement aussi un atout ». <https://www.cath.ch/newsf/le-christianisme-dans-le-monde-ce-que-revelent-les-statistiques/> consulté le 23 novembre 2023

- Fluidité entre les groupes et les modèles

Églises catholiques orientales

Les Églises orientales catholiques représentent un peu plus de 1% des chrétiens en union avec Rome.

En droit canonique, on les appelle Églises *sui juris*, car elles ne relèvent pas du code de droit canonique de l'Église latine. Elles ont leur propre discipline, leurs hiérarchies qui diffèrent d'une Église à l'autre mais leur accorde une certaine autonomie vis-à-vis de Rome, leurs rites et leur liturgie propre.

Mais elles sont considérées de plein droit comme faisant partie de l'Église catholique. À ce titre leurs représentants ont été présents au concile Vatican II et dans les différents synodes des évêques ayant eu lieu depuis.

Malgré leur faible importance numérique, la parole et l'expérience des chrétiens occidentaux jouent un rôle important dans les réflexions dans l'Église sur elle-même depuis le Concile Vatican II. Les différentes traditions, liturgies et disciplines sont une vivante illustration de la possibilité de la communion dans la diversité. Leur expérience de vie dans des pays où ils sont minoritaires, voire persécutés, fournit des ressources pour une réflexion sur une Église qui est en train de redécouvrir sa fonction eschatologique.

Deux points sont particulièrement discutés par les théologiens et sensibles sur le plan catholique et œcuménique.

- Sont-elles des Églises locales particulières, présentes historiquement dans certains territoires particuliers, ou sont-elles des Églises ayant vocation à cohabiter avec l'Église latine au sein des mêmes territoires, ce qui entraîne la présence de plusieurs évêques catholiques romains dans certaines villes ?

C'est un sujet sur lequel le « faire » de l'Église, avec les enjeux pastoraux mais également ecclésiologiques qui en découlent, avance bien plus vite que la théologie, souvent enfermé dans une compréhension figée du canon 8 du concile de Nicée : un seul évêque par ville.

- Problème de l'« uniatisme »: certaines de ces Églises sont passées dans l'histoire par l'orthodoxie, pour revenir ensuite à la communion catholique.

Ukrainiens : 4 300 000

Église syro-malabare : 3 700 000

Église copte Égypte : 250 000

Catholiques arméniens : 370 000

Syro malankares : 300 000

Éthiopiens catholiques : 270 000

Maronites : 3 500 000

Église gréco catholique melkite : 1 350 000

Église érythréenne 190 000

Église catholique chaldéenne 750 000
(dont 200 000 en Irak avant la guerre)

Église catholique syriaque 125 000

Église gréco catholique roumaine 750 000

Église gréco catholique ruthène (siège aux USA) 650 000

Église gréco catholique hongroise 270 000

Église gréco catholique slovaque 225 000

Document : Vatican II *Orientalum Ecclesiarum*

1. L'Église catholique tient en grande estime les institutions, les rites liturgiques, les traditions ecclésiales et la discipline de vie chrétienne des Églises orientales. En effet, à cause de l'ancienneté vénérable dont ces Églises s'honorent, resplendit en elles la tradition qui vient des Apôtres par les Pères et qui fait partie du patrimoine indivis de toute l'Église et révélé par Dieu. [...]

2. La sainte Église catholique qui est le Corps mystique du Christ, est composée des fidèles qui sont organiquement unis dans l'Esprit Saint par la même foi, les mêmes sacrements et le même gouvernement, et qui, en se fondant en diverses communautés dont la cohésion est assurée par la hiérarchie, constituent des Églises particulières ou rites. Entre ces Églises existe une admirable communion, de sorte que la diversité dans l'Église, loin de nuire à son unité, la met en valeur. C'est en effet le dessein de l'Église catholique de sauvegarder dans leur intégrité les traditions de chaque Église particulière ou rite. Elle veut également adapter son mode de vie aux besoins divers des temps et des lieux [2].

3. Ces Églises particulières, aussi bien d'Orient que d'Occident, diffèrent pour une part les unes des autres par leurs rites, c'est-à-dire leur liturgie, leur discipline ecclésiastique et leur patrimoine spirituel, mais elles sont toutes confiées de la même façon au gouvernement pastoral du Pontife romain qui, de par la volonté divine, succède à saint Pierre dans la primauté sur l'Église universelle. Elles sont donc égales en dignité, de sorte qu'aucune d'entre elles ne l'emporte sur les autres en raison de son rite. Elles jouissent des mêmes droits et elles sont tenues aux mêmes obligations, également en ce qui concerne le devoir de prêcher l'Évangile dans le monde entier (cf. Mc 16, 15) sous la conduite du Pontife romain. [...]

5. L'histoire, les traditions et les nombreuses institutions ecclésiastiques attestent hautement combien les Églises orientales ont mérité de l'Église universelle [5]. C'est pourquoi, non seulement le Concile témoigne à ce patrimoine ecclésiastique et spirituel l'estime et la louange qui lui sont dues, mais encore il le considère fermement comme le patrimoine de toute l'Église du Christ. C'est pourquoi il déclare solennellement que les Églises d'Orient, tout comme celles d'Occident, ont le droit et le devoir de se gouverner selon leurs propres disciplines particulières. Celles-ci, en effet, se recommandent par leur vénérable ancienneté, s'accordent mieux avec les habitudes de leurs fidèles et semblent plus adaptées pour assurer le bien des âmes.

6. Que tous les Orientaux sachent en toute certitude qu'ils peuvent et doivent toujours garder leurs rites liturgiques légitimes et leur discipline, et que des changements ne doivent

y être apportés qu'en raison de leur progrès propre et organique. Les Orientaux eux-mêmes doivent donc observer toutes ces choses avec la plus grande fidélité ; ils doivent donc en acquérir une connaissance toujours meilleure et une pratique plus parfaite. Et s'ils s'en sont écartés indûment du fait des circonstances de temps ou de personnes, qu'ils s'efforcent de revenir à leurs traditions ancestrales. Quant à ceux qui, par leur charge ou leur ministère apostolique, sont fréquemment en rapport avec les Églises orientales ou leurs fidèles, ils doivent, en raison de l'importance de la fonction qu'ils exercent, être formés avec soin à la connaissance et à l'estime des rites, de la discipline, de la doctrine et des caractéristiques propres aux Orientaux [6]. Aux instituts religieux et aux associations de rite latin qui œuvrent dans les pays d'Orient ou auprès des fidèles orientaux, on recommande vivement pour un apostolat plus efficace de créer des maisons, ou même des provinces de rite oriental, autant que faire se peut [7].

Quelques éléments d'introduction à l'orthodoxie

L'orthodoxie, qui reste en nombre modeste par rapport aux deux autres grandes confessions chrétiennes, se considère comme la plus ancienne. Par sa géographie et son histoire, principalement orientales, elle affirme sa continuité avec la tradition primitive et indivise de l'Église.

Le terme orthodoxie (du grec *orthos*, « droit » et *doxa*, « glorification » et/ou « opinion ») renvoie à une double réalité : croire correctement (le dogme) et glorifier correctement (le rite). Cette articulation entre foi et célébration est une des principales caractéristiques de l'orthodoxie.

L'orthodoxie dans l'histoire

Le chemin historique de l'orthodoxie est ancré en Orient. L'histoire de l'Empire romain d'Orient et du christianisme de Constantinople sont indissociables.

Le mouvement de l'unité de l'Empire byzantin dans le christianisme orthodoxe a entraîné le premier grand schisme du christianisme, avec les Églises orientales « pré chalcédoniennes ». La division des chrétiens se poursuit, et le schisme entre les Églises d'Orient et d'Occident est acté en 1054. Les raisons théologiques s'entremêlent aux questions politiques et culturelles. Ce sont deux visions du christianisme qui s'opposent, finissant d'enraciner *l'étranglement* des Églises.

Au deuxième millénaire, la géographie de l'orthodoxie se transforme. La domination musulmane dans le bassin méditerranéen et l'influence de l'Occident chrétien poussent l'orthodoxie à affronter sa réalité minoritaire.

Après la disparition de l'Empire byzantin, l'orthodoxie se renforce dans le monde slave, notamment dans la Russie impériale.

Aujourd'hui, du fait des mouvements migratoires, l'orthodoxie s'est largement déplacée hors de ses territoires traditionnels et canoniques. La diaspora est un enjeu majeur, tant sur le plan de la collaboration panorthodoxe que sur celui des définitions théologiques qui fondent le principe de communion et d'unité de l'orthodoxie.

Un enracinement trinitaire

La théologie orthodoxe prend sa source dans la Trinité : Dieu est un en trois personnes, dans la communion d'amour du Père, du Fils et du Saint Esprit. La Trinité est la source du mystère divin, qui dans un mouvement de dépassement de soi, se révèle dans sa Création. Chacune des trois personnes de la Trinité, tout en étant pleinement Dieu, possède des attributs distincts. L'humanité est une création de Dieu, que ce dernier entend sauver par l'incarnation du Christ. Car « Dieu s'est fait homme pour que l'homme devienne Dieu. ». L'homme est créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, c'est-à-dire doué d'un libre arbitre qui lui permet de choisir entre la communion avec Dieu et l'éloignement du divin. La chute d'Adam a fait entrer la

corruption dans le monde. L'orthodoxie affirme que la personne humaine doit collaborer avec Dieu pour son salut et sa déification. Mais cette collaboration est déjà un effet de la grâce. Le salut de l'humanité se réalise en Église comme corps du Christ, par l'action sanctifiante de l'Esprit saint. La communion est au cœur de l'expérience ecclésiale, communion par l'eucharistie, avec le divin, mais aussi avec toute l'Église et l'ensemble de ses membres. Cette expérience eucharistique est à l'origine de la nature synodale et conciliaire de l'orthodoxie. En Église, les fins dernières peuvent être anticipées. Pour l'orthodoxie, la seconde venue du Christ reste imminente, et les chrétiens sont dans un état d'attente perpétuelle. L'eschatologie, la vie glorieuse, se déploie déjà dans la liturgie.

Les rites et le culte

Pour les orthodoxes, « seuls ceux qui prient sont théologiens ». La foi est indissociable du geste qui l'authentifie. Pour les orthodoxes, la liturgie est première. Par elle, le peuple de Dieu et le baptisé réalisent sa vocation sacerdotale. L'Église se manifeste par la liturgie et dans la liturgie. La liturgie est l'œuvre commune au fondement du lien de communion qui unit les membres de l'Église. C'est pourquoi toute rupture dans l'unité visible du corps du Christ entraîne l'impossibilité de communier à la même eucharistie.

La liturgie sert de pont entre le visible et l'invisible, rendant le baptisé participant à l'union du divin et de l'humain réalisé en Christ.

L'icône est un symbole par excellence de l'orthodoxie. Elle est une puissante confession de foi et l'union de l'humain et du divin en Christ, permettant de représenter Dieu sous la personne de Jésus. Elle ne peut être réduite à une œuvre d'art, c'est avant tout un objet liturgique que les fidèles vénèrent.

L'art tout entier fait partie de la culture orthodoxe. L'excellence est mise au service de la gloire de Dieu. Le chant liturgique est très spécifique, l'usage proscrit les instruments de musique, car seule la voix humaine est porteuse des mots qui participent à la louange du divin.

La spiritualité orthodoxe

La spiritualité orthodoxe est spiritualité de la conversion. On ne cesse de se convertir toute sa vie, en s'éloignant du péché et en s'attachant à la sainteté. Cette spiritualité est intensément vivante, revisitant sans cesse son rapport à la tradition historique et ses fondements. La place des monastères est centrale, lieux de pèlerinage et de retraite, entre tradition historique et expérience spirituelle ; ils cristallisent comme une seule et même réalité savoir et prière.

Une communion d'Églises

L'orthodoxie est une réalité plurielle de 12 à 16 (?) Églises autocéphales, qui étaient en communion jusqu'en 2018. L'Église orthodoxe est une, car unie à l'Église universelle dans la célébration de l'eucharistie. Pour les orthodoxes, la figure de l'évêque est déterminante dans l'établissement du lien de communion sur lequel l'institution et l'organisation de l'orthodoxie sont fondées.

Les Églises autocéphales, historiquement géographiques, ont eu de plus en plus tendance à devenir des Églises nationales. Les Églises orthodoxes sont aussi des réalités sociopolitiques liées à la vie des États selon des formes où la fusion du religieux avec l'identité nationale forge des rapports particuliers avec le politique.

En juin 2016, le « Saint et Grand Concile de l'Église orthodoxe » a tenté de répondre aux rapports de forces inter ecclésiaux en renforçant un esprit de conciliarité entre les Églises autocéphales. Ce Concile avait été préparé par le patriarche de Constantinople. L'absence de

4 Églises, dont l'Église de Russie, montrait parfaitement combien était cruciale la question de l'unité de l'orthodoxie.

En 2018, il y a eu des excommunications réciproques entre les patriarches de Constantinople et de Moscou.

Quelques précisions sur le protestantisme

Le protestantisme est d'abord une foi. Il s'agit non seulement d'une relation juste entre Dieu et l'homme, mais également d'une façon de penser l'existence humaine, de vivre la foi chrétienne, d'être au monde.

Les grands principes du protestantisme

- Soli Deo Gloria
À Dieu seul la gloire, aucune entreprise humaine ne peut avoir de caractère sacré
- Solus Christus
Unicité de la médiation du Christ
- Sola gratia
L'homme est sauvé par la justice de Jésus-Christ accordée à l'homme par pure grâce, indépendamment de toute œuvre
- Sola fide
Foi, don de Dieu auquel l'homme répond par la confiance
- Sola scriptura
Autorité souveraine de l'Écriture en matière de foi. Elle s'impose par le témoignage de l'Esprit dans le cœur des croyants et la communauté

Au moment de la Réforme, le protestantisme proteste contre tout ce qui peut pervertir le christianisme authentique, du fait d'une interprétation trop païenne ou pas assez christique, du fait d'une méconnaissance du don gratuit de Dieu, du fait de la marchandisation de la religion chrétienne, du fait de l'écran fait par le clergé entre Dieu et son peuple.

Cette protestation s'inscrit dans ces 5 « *Sola* »

À Dieu seul la gloire, Dieu seul est Dieu ; en dehors de lui, rien n'est sacré, divin ou absolu. On doit donc sans cesse se révolter, protester contre tout ce qui tendrait le représenter ou l'enfermer.

Jésus-Christ est le seul Sauveur, il ne vient pas en juge mais en libérateur. Le salut est le don gratuit de Dieu, cette affirmation très paulinienne est au cœur de la foi protestante. La foi naît lorsque le Christ vient dans l'homme, c'est une rencontre dont il n'est pas maître, mais la foi est une réponse à ce don. La foi est donc œuvre de Dieu.

C'est là qu'intervient la question éthique : le protestant n'agit pas pour être sauvé, mais parce qu'il est sauvé. Le salut gratuit change en effet les relations avec Dieu, avec soi-même et avec les autres. Le salut gratuit ne se réduit pas au pardon des fautes, il comporte le don de la vie et le don du sens. Le croyant ne se fait aucun souci pour lui-même, puisque Dieu l'a déjà sauvé. N'ayant plus de mérites à acquérir pour son propre compte, l'homme peut prendre beaucoup plus de soin de son prochain.

Enfin un grand principe protestant : *sola scriptura*, les Écritures seules. Il ne faut pas se tromper sur ce point : dans l'Église catholique, l'Écriture a toujours été la base de la foi. Tous les théologiens du Moyen-Âge baignaient dans l'Écriture, Luther lui-même enseignait l'Écriture sainte, qu'il avait approfondie dans les facultés de théologie. Ce sur quoi Luther et les réformés insistent, c'est sur l'accès direct à l'Écriture pour l'ensemble des chrétiens, sans passer par la médiation du Magistère.

L'importance de la Parole de Dieu dans les Écritures met cette Parole au centre du culte. L'homélie est l'apogée du culte, et le pasteur est choisi pour sa connaissance des Écritures et sa capacité à les expliquer et partager dans l'homélie. C'est pourquoi les célébrations sacramentelles ne sont pas au centre de la pratique protestante.

Une très grande diversité de dénominations

Si le protestantisme est uni par ces grands principes, il est également très divers et éclaté en une multitude d'Églises ou plutôt de *dénominations*. (50 000 ? 400 000 ?)

En France, la fédération protestante de France rassemble 25 Églises. Cependant, ce nombre est très inférieur au nombre réel d'Églises protestantes en France. J'ai lu une thèse dans laquelle en 2010, la doctorante avait interviewé des pasteurs de 34 *dénominations*, 33 au sein du protestantisme, et l'Église catholique romaine.

Au sein du protestantisme, il y a à la fois une unité, les protestants entre eux se reconnaissant comme frères, et les fidèles circulant facilement d'une Église à l'autre, et une grande diversité de façon de vivre le christianisme, qui peut aller jusqu'à de la défiance entre diverses Églises à propos de certaines pratiques, en particulier celle du baptême des enfants.

Traditionnellement, on peut les séparer en deux grandes familles :

- **Les protestants traditionnels, les « grandes confessions »** : Anglicans ou épiscopaliens, luthériens, presbytériens, ...

En Français, on parle souvent « d'Églises protestantes historiques », les américains parlent de « *main line churches* ».

En France, l'Église protestante unie, l'Église protestante Réformée d'Alsace et de Lorraine et l'Église protestante de la profession d'Augsbourg (ces deux dernières réunies dans l'UEPAL, Union des Églises Protestantes d'Alsace et de Lorraine) sont les principales dénominations de ce courant.

Ces Églises se caractérisent par la forme sociologique de l'Église : elles participent à la culture de leur société et dialoguent avec l'État, passent des compromis avec « le monde », permettent l'adhésion avec des exigences religieuses et morales minimales.

Elles se distinguent souvent par une recherche théologique importante, une grande rigueur autant morale qu'intellectuelle. Très centrée sur la Parole et l'Écriture, la liturgie culmine dans l'homélie et évite tout faste inutile et se méfie de la ritualité non indispensable. Calvin proposait au plus 4 célébrations de la sainte Cène dans l'année.

Place cependant de la musique et du chant religieux.

Au niveau de l'organisation ecclésiale, les Églises locales, en gros les paroisses, sont des assemblées qui se réunissent autour de la Parole, et plus rarement la célébration de la Cène. La vie synodale est très vivante, à l'intérieur de l'Église locale et entre Églises locales. Elles sont regroupées au sein d'ensemble plus vastes qui assurent une forme de régulation et d'unité entre Églises locales. En France, l'Église protestante unie de France, l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine, entre autres, fonctionnent ainsi.

Certaines de ces Églises sont épiscopaliennes, c'est-à-dire qu'elles ont un ministère épiscopal qui assume des fonctions proches de celles assumées dans l'Église catholique romaine et dans l'orthodoxie. L'Église anglicane (appelée également épiscopalienne), les Églises luthériennes scandinaves, Église protestante unie du Sud de l'Inde ... sont des Églises épiscopaliennes.

D'autres Églises sont de forme non épiscopalienne, en général presbytérienne. Les Églises presbytériennes se caractérisent par une large autonomie de l'assemblée locale, dont les

« anciens » assument la direction et nomment leur pasteur. Les Églises locales sont fédérées dans des ensembles plus grands. Le fonctionnement de l'ensemble est synodal, permettant une autorité doctrinale qui fait une large part à la foi et au vécu des fidèles. En France, l'Église Protestante Unie de France et l'Union des Églises Protestantes d'Alsace et de Lorraine fonctionnent sur ce modèle.

- **Les protestants des mouvements évangéliques** : quakers, baptistes, Églises indépendantes...

Ces mouvements évangéliques apparaissent dès les premiers temps de la Réforme (on parle souvent de réforme radicale), souvent en dissidence par rapport aux principales Églises protestantes qui s'installent dans les différents pays d'Europe. Elles prennent très souvent la forme sociologique de la secte : rassemblements volontaires d'individus ayant fait explicitement ce choix, critiques voire dénonciateurs à l'égard des États et de la culture, plutôt en rupture avec « le monde », exigeant de leurs membres un engagement religieux et moral élevé, visible et vérifiable.

Certaines de ces Églises sont presbytériennes, mais beaucoup sont « congrégationalistes » : la congrégation locale, c'est-à-dire l'assemblée tout entière, se suffit à elle-même en tant que corps du Christ pour assurer le gouvernement et l'autorité doctrinale.

Certaines Églises évangéliques sont regroupées au sein d'ensembles plus vastes. D'autres peuvent être des Églises d'une seule congrégation ou des regroupements d'un très petit nombre d'assemblées locales.

Beaucoup d'Églises évangéliques refusent le baptême des petits enfants, qui n'ont pas pu choisir eux-mêmes le baptême, ce qui pose des problèmes œcuméniques, y compris au sein du protestantisme lui-même.

Cependant, les différences entre ces deux formes d'Églises issues de la réforme ne sont pas si nettes que ce qui est ainsi décrit, et il y a beaucoup de nuances dans les différentes dénominations et leurs organisations. Les Églises membres de la Fédération Protestante de France peuvent appartenir aux deux types de familles.

La compréhension protestante de l'Église

La compréhension protestante de l'Église, largement développée dans les œuvres de Calvin, permet aux protestants de *dénominations* multiples de se reconnaître comme frères. On peut discerner quelques grandes lignes de cette ecclésiologie.

Attention, ce qui est décrit ici est une théologie de l'Église, et pas une organisation de l'Église, car les différentes dénominations peuvent avoir des ecclésiologies proches et des disciplines différentes.

- L'Église est événement : elle naît de la Parole prêchée et signifiée par les sacrements
Karl Barth (1886-1968), *L'Église*, Genève, Labor et Fides 1964 (extrait d'une conférence de 1948)
L'Église n'est ni la communauté, ni le groupement visible des hommes qui croient en Jésus-Christ, non l'organe qui les représenterait sous forme monarchique, aristocratique ou démocratique. Elle n'est pas une idée, ni une institution, ni un pacte. Elle est l'événement qui rassemble deux ou trois hommes au nom de Jésus-Christ, c'est-à-dire par la puissance de l'appel qu'il leur adresse et du mandat qu'il leur confie. La structure de l'Église n'a de sens que par rapport à cet événement : la congrégation vivante.

Pour les protestants, l'Église surgit et existe quand la parole de Dieu est prêchée et écoutée, et quand les sacrements sont droitement administrés, c'est-à-dire conformément aux instructions du Christ. La parole interpelle, elle convoque l'homme. De là naît l'Église. L'institution n'est que seconde. Ceux que l'Évangile a touchés vont se regrouper dans la foi et fonder une communauté qu'il faudra bien évidemment organiser et structurer.

On enseigne aussi qu'il ne doit y avoir qu'une sainte Église chrétienne, qu'elle est de tout temps et qu'elle subsistera éternellement. Elle est l'assemblée de tous les croyants auprès desquels l'Évangile est prêché purement et les saints sacrements correctement administrés.
(Confession d'Augsbourg)

- Sacerdoce universel des baptisés : chaque baptisé est « prêtre, prophète et roi », sous la seule Seigneurie du Christ

L'événement de la parole de Dieu annoncée et reçue relève uniquement de l'action de l'Esprit saint ; l'institution dépend de cet événement dont elle est la suite et la conséquence. Seule une relation authentique des baptisés avec le Christ permet l'apparition de la véritable Église. C'est la communion avec le Christ qui suscite l'Église.

- L'assemblée, lieu de prédication

À défaut de pouvoir provoquer la Parole qui la fonde, l'Église vise à la rendre provocante, pour qu'elle produise du sens. Signe de l'Évangile, l'Église en devient l'instrument. Ce terme de signe dit bien que l'Église renvoie toujours à une réalité qui la dépasse et à laquelle elle ne peut s'identifier.

L'importance de l'événement de l'annonce de la parole donne donc une grande importance à l'assemblée dominicale, la paroisse locale, dans laquelle se réalise l'Église locale, même si peuvent exister dans certaines branches du protestantisme des structures épiscopaliennes. L'Église y est alors la communauté des croyants, naissant de la Parole de Dieu.

Les ministres y sont les serviteurs de la Parole, ils n'ont que l'autorité de leur compétence

- Grande distance entre l'Église et le Christ → Distinction forte entre Église invisible, communauté des fidèles et Églises visibles, faillibles et précaires

« C'est lorsque la communauté rassemblée est à l'écoute de son Seigneur et reconnaît les dons tels qu'il veut les lui donner, qu'elle est véritablement l'Église de Jésus-Christ. C'est l'événement de la Parole qui, beaucoup plus que l'institution, fonde la communauté chrétienne et la maintient dans la fidélité. »

L'unité est un don de Dieu, l'unité visible n'est pas de l'ordre de l'effort humain.

Différentes conceptions de l'Église

À ce stade de notre découverte des différentes façons d'être chrétiens, il importe de voir les différences entre nos façons de concevoir l'Église, et de découvrir qu'elles pourraient nous enrichir si nous étions capables de la conversion nécessaire, mais qu'elles sont profondément enracinées dans nos cultures et façons de penser, et donc difficiles à oublier.

L'appel mutuel à l'unité visible implique nécessairement que les Églises se reconnaissent mutuellement en tant qu'Églises, en tant qu'expressions vraies de ce que le Credo appelle « l'Église une, sainte, catholique et apostolique ». Pourtant, dans la situation anormale que constitue la division ecclésiale, la réflexion des Églises sur la nature et la mission de l'Église a fait suspecter que les différentes ecclésiologies confessionnelles étaient non seulement

divergentes mais encore inconciliables. C'est pourquoi on considère depuis longtemps qu'un accord sur l'ecclésiologie est l'objectif théologique le plus fondamental de la quête de l'unité des chrétiens.

Foi et Constitution, L'Église - Vers une vision commune, Introduction (2013).

Comme l'a parfaitement compris le groupe de travail foi et constitution, la question de l'Église, de sa compréhension par les différentes confessions, et des formes sociales par lesquelles elle va se réaliser reste une des nœuds de difficulté dans le dialogue et la rencontre entre les différents chrétiens. Nous allons essayer maintenant de mieux comprendre les difficultés sur ce point.

Deux univers théologiques et culturels

Premier type de clivage : celui qui sépare l'Orient de l'Occident. Les questions théologiques sont inmanquablement marquées par les traits culturels.

En Occident, certaines questions sont présentes qui n'effleurent pas la conscience des orientaux. Les questions concernant le libre arbitre de l'homme, la place de son effort dans la gratuité du salut ont reçu des réponses différentes chez les protestants et chez les catholiques. Elles ont été au cœur des enjeux de la Réforme protestante et de la réorganisation de l'Église catholique romaine qui a suivi.

Les Églises occidentales ont été depuis le XI^e siècle et surtout depuis l'époque de la Réforme très marquée par un déséquilibre trinitaire, un déficit de pneumatologie. Cela a conduit à des Églises peu portées sur la mystique, une séparation de la vie spirituelle et de la théologie, une inflation des questions de structure au sein des Églises.

Au contraire, les Églises orientales ont insisté sur le sens profondément réaliste de toute vie mystique et liturgique. Leur sens de la communion est à la fois diachronique (c'est-à-dire qu'elle traverse le temps, l'Église d'aujourd'hui est en communion eucharistique avec les Églises d'autres époques) et synchronique (elle englobe l'espace).

Cependant, l'ancrage en Église locale risque d'exacerber les questions politiques et de transformer les Églises autocéphales en Églises nationales.

Église locale et ministère

Des Églises épiscopaliennes

Toutes les Églises catholiques romaines, toutes les Églises orthodoxes, et une partie des Églises protestantes sont épiscopaliennes. Elles comprennent le ministère de l'évêque comme successeur des Apôtres, en charge de l'unité de son Église, avec les trois fonctions de sanctification, d'enseignement et de gouvernement ; cette dernière charge comprend l'unité de son Église et celle des Églises entre elles, même si on se limite à celles de sa propre confession chrétienne.

La variété des modèles en protestantisme

Mais la plupart des Églises protestantes sont non épiscopaliennes : elles ne reconnaissent pas de ministère personnel particulier de « vigilance », au service de l'unité du Corps du Christ. Ceci ne veut pas dire qu'elles ignorent le ministère et que la vigilance n'est pas exercée.

On peut voir deux types de fonctionnement (mais une fois de plus, en protestantisme, les limites sont floues)

- ***Le modèle des grandes Églises de type « presbytérien »***

La communauté paroissiale, ou une entité de taille similaire est l'Église locale.

Un collège d'anciens (d'où le nom presbytérien) assume la responsabilité de l'Église locale et nomme le pasteur
Les différentes Églises locales se regroupent en synodes pour réguler les questions de foi et de discipline, et assurer l'unité.

Cette ecclésiologie a largement été développée par Calvin.

- **Modèle de type « congrégation »**

L'Église locale est celle qui se réunit tous les dimanches. Elle ne comprend donc qu'une seule assemblée (c'est pourquoi il y a tant de dénominations en protestantisme.)

Elle est ou non reliée à d'autres Églises locales, dans des fédérations ou regroupements d'Églises.

Officiellement, c'est l'assemblée tout entière qui a l'autorité. En pratique, l'autorité peut être fragile ou peu régulée.

Deux conceptions de l'articulation entre Église visible et Église invisible

Troisième type de clivage : la façon dont s'articule l'Église comme mystère de foi à sa réalisation terrestre.

Une vision sacramentelle de l'Église

Dans le cas des Églises orthodoxe et catholique romaine, la vision sacramentelle de l'Église donne à sa réalisation, en particulier dans la célébration eucharistique, une dimension de participation au mystère du salut. C'est bien l'unique Église du Christ qui est présente dans les Églises historiques (celles existant effectivement dans l'histoire), orthodoxes ou catholiques romaines selon l'appartenance confessionnelle. Il s'ensuit une importance accrue des questions de primauté, de juridiction. L'enjeu ecclésiologique de la communion est vécu de façon très concrète. L'impossibilité de régler les questions canoniques entraîne l'impossibilité de la pleine communion.

Distance entre les Églises locales et Dieu

Dans les Églises protestantes, la différence radicale entre Dieu et l'homme va mettre de la distance vis-à-vis des formes sociales et juridiques des réalisations historiques des Églises. L'unique Église de Dieu rassemble tous ceux qui sont soumis à la Parole. Au-delà de leurs divisions, cela suffit à assurer leur communion.

Si l'unité est professée dans le protestantisme, la question d'un lieu visible de cette unité n'est pas forcément cruciale.

Le fondement de l'unité de l'Église se trouve dans la commune soumission à la Parole de Dieu : l'unique Église de Dieu pourra donc se réaliser, toujours provisoirement et de façon précaire, dans des Églises multiples et diverses.

Il est évident que ces conceptions différentes de la place des Églises historiques dans le plan de Dieu entraîne des incompréhensions dans le dialogue œcuménique.

Le mouvement œcuménique

Une initiative protestante

1910 conférence universelle des missions protestantes (Édimbourg)

Vous nous avez envoyé des missionnaires qui nous ont fait connaître Jésus-Christ, et nous vous en remercions. Mais vous nous avez apporté aussi vos distinctions. [...] Prêchez l'Évangile et laissez Jésus-Christ susciter lui-même du sein de nos peuples, par l'action de son Esprit, l'Église conforme à ses exigences.

L'initiative de l'œcuménisme contemporain a une origine protestante. C'est en général à la Conférence d'Édimbourg, conférence à visée missionnaire qu'on fait partir le mouvement. Mais bien évidemment il avait largement été précédé de réflexions et de rencontres. Les délégués des Églises nouvelles, d'Afrique et d'Asie, soulevèrent de la question urgente de l'unité des chrétiens. L'œcuménisme contemporain est ainsi né du problème missionnaire : comment prêcher l'Évangile à partir d'Églises séparées, divisées ?

Foi et constitution

Mais il apparut tout de suite que le problème de la séparation des chrétiens avait deux aspects : rivalités dans la pratique ; divergences dans l'interprétation. Entre les deux guerres mondiales apparaîtront à la foi le « conseil international des missions », à visée plus pastorale, et le groupe « foi et constitution », à visée plus doctrinale.

Aujourd'hui, l'Église catholique romaine fait partie du groupe foi et constitution. Celui-ci a fourni des documents remarquables, qui ont été autant d'avancées dans la compréhension de l'unité des chrétiens.

Le Conseil œcuménique des Églises : Amsterdam 1948

Le Conseil œcuménique des Églises voit le jour en 1948. C'est « une communauté fraternelle d'Églises qui confessent le Seigneur Jésus-Christ comme Dieu et Sauveur selon les Écritures et s'efforcent de répondre ensemble à leur commune vocation pour la gloire du seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit » (constitution).

À l'origine très occidental, le Conseil œcuménique des Églises est rejoint par des Églises orthodoxes et par des Églises du Sud dans les années soixante.

Le Conseil œcuménique n'est pas une autorité universelle contrôlant ce que les chrétiens devraient croire et faire. C'est un lieu de rencontre, sans autorité sur les Églises membres. Cependant, c'est devenu une remarquable communauté d'environ trois cents Églises. Ces Églises représentent une riche diversité de cultures, de traditions, de liturgies en de nombreuses langues, d'existence sous toutes sortes de systèmes politiques. Mais elles sont toutes engagées dans une étroite collaboration de témoignage chrétien et de service. En même temps, elles luttent ensemble pour atteindre le but de l'unité visible de l'Église. Si la portée du COE est très importante, il faut également en voir les limites. Plus de 300 Églises protestantes anglicanes et orthodoxes en font partie. Mais de nombreuses Églises de la mouvance évangélique n'y sont pas représentées

- Lieu de rencontre, sans autorité sur les diverses Églises membres
- À partir de 1960, Églises orthodoxes et Églises autonomes du Sud
- Plus de 300 Églises de traditions protestante, anglicane et orthodoxe
- Recherche théologique et pratique de l'unité, mission et évangélisation, entraide et partage, lutte pour la justice
- Aujourd'hui, Église catholique romaine, partenaire actif du mouvement, membre de « Foi et constitution »

La position de l'Église romaine : ouvertures et ambiguïtés

Dans ce vaste mouvement, quelle a été la position de l'Église catholique romaine et de sa hiérarchie ? Elle a évolué depuis la conférence d'Édimbourg, avec ce qu'on pourrait appeler des mouvements de balanciers, entre une position de légitimation de l'Église catholique romaine comme « l'Église », et des positions beaucoup plus nuancées.

Le « retour au bercail »

Avant le concile Vatican II, l'Église catholique se considérait comme la seule et unique Église de Dieu, « société parfaite ». Dans ces conditions, le seul chemin vers l'unité des chrétiens était « le retour au bercail », l'accueil à bras ouvert des chrétiens issus des Églises séparées, soit individuellement, soit par communautés entières, ce qu'on appelle « l'uniatisme ».

Pie XI, Encyclique *Mortalium animos*, 1928

D'aucuns nourrissent l'espoir qu'on pourrait facilement amener les peuples en dépit de leurs dissidences religieuses, à s'unir dans la profession de certaines doctrines admises comme un fondement commun de vie spirituelle. En conséquence, ils tiennent des congrès, des réunions. [...]

Il est vrai, quand il s'agit de favoriser l'unité entre tous les chrétiens, certains esprits sont trop facilement séduits par une apparence de bien. N'est-il pas juste, répète-t-on, n'est-ce pas même un devoir pour tous ceux qui invoquent le nom du Christ, de s'abstenir d'accusations réciproques et de s'unir enfin un jour par les liens de la charité des uns envers les autres ?

[...] Mais en fait, sous les séductions et le charme de ces discours, se cache une erreur assurément fort grave, qui disloque de fond en comble les fondements de la foi catholique.

[...] Or, en vérité, son Église, le Christ Notre Seigneur l'a établie en société parfaite, extérieure par nature et perceptible aux sens, avec la mission de continuer dans l'avenir l'œuvre de salut du genre humain, sous la conduite d'un seul chef.

[...] On comprend donc, Vénérables Frères, pourquoi ce Siège Apostolique n'a jamais autorisé ses fidèles à prendre part aux congrès des non-catholiques : il n'est pas permis, en effet, de procurer la réunion des chrétiens autrement qu'en poussant au retour des dissidents à la seule véritable Église du Christ, puisqu'ils ont eu jadis le malheur de s'en séparer.

Le retour à l'unique véritable Église, disons-Nous, bien visible à tous les regards, et qui, par la volonté de son Fondateur, doit rester perpétuellement telle qu'il l'a instituée lui-même pour le salut de tous.

Encyclique *Mystici corporis* Pie XII, 1943

Pour ceux-là mêmes qui n'appartiennent pas à l'organisme visible de l'Église, [...] Nous les avons confiés à la protection et à la conduite du Seigneur, affirmant solennellement qu'à l'exemple du Bon Pasteur Nous n'avons qu'un seul désir : Qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance [...] car, même si, par un certain désir et souhait inconscient, ils se trouvent ordonnés au Corps mystique du Rédempteur, ils sont privés de tant et de si grands secours et faveurs célestes, dont on ne peut jouir que dans l'Église catholique. Qu'ils entrent donc dans l'unité catholique, et que, réunis avec Nous dans le seul organisme du Corps de Jésus-Christ, ils accourent tous vers le Chef unique [...] Nous les attendons les bras grands ouverts, comme des hommes qui se présentent à la porte, non d'une maison étrangère, mais de leur propre maison paternelle.

Vatican II : « Églises » et « communautés ecclésiales »

Au Concile, une ouverture se fait. Dans *Lumen gentium*, après avoir défini la nature théologique de l'Église, on affirme au n° 8 que cette véritable Église « subsiste » dans l'Église catholique romaine. La volonté de ne pas utiliser le verbe « être » est évidente. Mais ce « subsiste dans » a donné lieu à de multiples discussions, et l'intention des Pères n'est pas claire.

***Lumen gentium* N° 8**

Le Christ, unique médiateur, crée et continuellement soutient sur la terre, comme un tout visible, son Église sainte, communauté de foi, d'espérance et de charité, par laquelle il répand, à l'intention de tous, la vérité et la grâce. Cette société organisée hiérarchiquement

d'une part et le corps mystique d'autre part, l'ensemble discernable aux yeux et la communauté spirituelle, l'Église terrestre et l'Église enrichie des biens célestes ne doivent pas être considérées comme deux choses, elles constituent au contraire une seule réalité complexe, faite d'un double élément humain et divin. [...]

C'est là l'unique Église du Christ, dont nous professons dans le symbole l'unité, la sainteté, la catholicité et l'apostolicité, cette Église que notre Sauveur, après sa résurrection, remit à Pierre pour qu'il en soit le pasteur, qu'il lui confia, à lui et aux autres Apôtres, pour la répandre et la diriger et dont il a fait pour toujours la « colonne et le fondement de la vérité ». Cette Église comme société constituée et organisée en ce monde, c'est dans l'Église catholique qu'elle **subsiste**, gouvernée par le successeur de Pierre et les évêques qui sont en communion avec lui, bien que des éléments nombreux de sanctification et de vérité se trouvent hors de sa sphère, éléments qui, appartenant proprement par le don de Dieu à l'Église du Christ, portent par eux-mêmes à l'unité catholique.

Dans le décret sur l'œcuménisme, l'effort des autres chrétiens en marche vers l'unité est salué, et l'Église catholique semble se mettre dans cette dynamique. Le texte parle « d'autres Églises et communautés ecclésiales », faisant sans doute une différence entre les Églises orthodoxes, ayant droit au terme « Églises » et les « communautés ecclésiales », désignant les groupes issus de la Réforme protestante.

Décret sur l'œcuménisme : *Unitatis reintegratio*

Préambule

1. Promouvoir la restauration de l'unité entre tous les chrétiens est l'un des objectifs principaux du saint Concile œcuménique de Vatican II. Une seule et unique Église a été fondée par le Christ Seigneur. Et pourtant plusieurs communions chrétiennes se présentent aux hommes comme le véritable héritage de Jésus Christ. Tous certes confessent qu'ils sont les disciples du Seigneur, mais ils ont des opinions différentes. Ils suivent des chemins divers, comme si le Christ lui-même était divisé. Il est certain qu'une telle division s'oppose ouvertement à la volonté du Christ. Elle est pour le monde un objet de scandale et elle fait obstacle à la plus sainte des causes : la prédication de l'Évangile à toute créature.

Or, le Maître des siècles, qui poursuit son dessein de grâce avec sagesse et patience à l'égard des pécheurs que nous sommes, a commencé en ces derniers temps de répandre plus abondamment sur les chrétiens divisés entre eux l'esprit de repentance et le désir de l'union. Très nombreux sont partout les hommes qui ont été touchés par cette grâce et, sous l'effet de la grâce de l'Esprit Saint, est né un mouvement qui s'amplifie de jour en jour chez nos frères séparés en vue de rétablir l'unité de tous les chrétiens.

À ce mouvement vers l'unité, qu'on appelle le mouvement œcuménique, prennent part ceux qui invoquent le Dieu Trinité et confessent Jésus comme Seigneur et Sauveur, non seulement pris individuellement, mais aussi réunis en communautés dans lesquelles ils ont entendu l'Évangile et qu'ils appellent leur Église et l'Église de Dieu. Presque tous cependant, bien que de façon diverse, aspirent à une Église de Dieu, une et visible, vraiment universelle, envoyée au monde entier pour qu'il se convertisse à l'Évangile et qu'il soit ainsi sauvé pour la gloire de Dieu. [...]

3. Des relations entre les frères séparés et l'Église catholique

Dans cette seule et unique Église de Dieu sont apparues dès l'origine certaines scissions [...]; au cours des siècles suivants naquirent des dissensions plus graves, et des communautés considérables furent séparées de la pleine communion de l'Église catholique, parfois par la faute des personnes de l'une ou de l'autre partie. Ceux qui naissent aujourd'hui dans de telles communautés et qui vivent de la foi au Christ, ne peuvent être accusés de péché de division, et l'Église catholique les entoure de respect fraternel et de charité. En effet, ceux qui croient au Christ et qui ont reçu valablement le baptême, se trouvent dans une certaine communion, bien qu'imparfaite, avec l'Église catholique. Assurément, des divergences variées entre eux et l'Église catholique sur des questions doctrinales, parfois disciplinaires, ou sur la structure de l'Église, constituent nombre d'obstacles, parfois fort graves, à la pleine

communio ecclésiastique. Le mouvement œcuménique tend à les surmonter. Néanmoins, justifiés par la foi reçue au baptême, incorporés au Christ, ils portent à juste titre le nom de chrétiens, et les fils de l'Église catholique les reconnaissent à bon droit comme des frères dans le Seigneur.

De plus, parmi les éléments ou les biens par l'ensemble desquels l'Église se construit et est vivifiée, plusieurs et même beaucoup, et de grande valeur, peuvent exister en dehors des limites visibles de l'Église catholique : la Parole de Dieu écrite, la vie de grâce, la foi, l'espérance et la charité, d'autres dons intérieurs du Saint-Esprit et d'autres éléments visibles. Tout cela, qui provient du Christ et conduit à lui, appartient de droit à l'unique Église du Christ.

De même, chez nos frères séparés s'accomplissent beaucoup d'actions sacrées de la religion chrétienne qui, de manières différentes selon la situation diverse de chaque Église ou communauté, peuvent certainement produire effectivement la vie de grâce, et l'on doit reconnaître qu'elles donnent accès à la communion du salut.

En conséquence, ces Églises et communautés séparées, bien que nous croyions qu'elles souffrent de déficiences, ne sont nullement dépourvues de signification et de valeur dans le mystère du salut. L'Esprit du Christ, en effet, ne refuse pas de se servir d'elles comme de moyens de salut, dont la vertu dérive de la plénitude de grâce et de vérité qui a été confiée à l'Église catholique.

Cependant nos frères séparés, soit eux-mêmes individuellement, soit leurs communautés ou leurs Églises, ne jouissent pas de cette unité que Jésus Christ a voulu dispenser à tous ceux qu'il a régénérés et vivifiés pour former un seul Corps en vue d'une vie nouvelle, et qui est attestée par l'Écriture Sainte et la vénérable Tradition de l'Église. C'est, en effet, par la seule Église catholique du Christ, laquelle est le « moyen général de salut », que peut s'obtenir toute la plénitude des moyens de salut. Car c'est au seul collègue apostolique, présidé par Pierre, que furent confiées, selon notre foi, toutes les richesses de la Nouvelle Alliance, afin de constituer sur terre un seul Corps du Christ auquel il faut que soient pleinement incorporés tous ceux qui, d'une certaine façon, appartiennent déjà au Peuple de Dieu.

Durant son pèlerinage terrestre, ce peuple, bien qu'il demeure en ses membres exposé au péché, continue sa croissance dans le Christ, doucement guidé par Dieu selon ses mystérieux desseins, jusqu'à ce que, dans la Jérusalem céleste, il atteigne joyeux la totale plénitude de la gloire éternelle.

L'œcuménisme catholique après Vatican II : une position parfois ambiguë

Le chemin dans le sens du dialogue se poursuit avec Jean-Paul II, qui note la nécessaire conversion de tous.

Encyclique *Ut unum sint*, Jean-Paul II sur l'engagement œcuménique, (1995)

1. *Ut unum sint!* L'appel à l'unité des chrétiens, que le deuxième Concile œcuménique du Vatican a proposé à nouveau avec une détermination si passionnée, résonne avec toujours plus d'intensité dans le cœur des croyants, particulièrement à l'approche de l'An 2000 qui sera pour eux un saint Jubilé, mémoire de l'Incarnation du Fils de Dieu qui s'est fait homme pour sauver l'homme.

Le témoignage courageux de nombreux martyrs de notre siècle, y compris ceux qui sont membres d'autres Églises et d'autres Communautés ecclésiastiques qui ne sont pas en pleine communion avec l'Église catholique, donne à l'appel conciliaire une force nouvelle ; il nous rappelle l'obligation d'accueillir son exhortation et de la mettre en pratique. Nos frères et sœurs, qui ont en commun l'offrande généreuse de leur vie pour le Royaume de Dieu, attestent de la manière la plus éloquente que tous les facteurs de division peuvent être dépassés et surmontés dans le don total de soi-même pour la cause de l'Évangile.

Le Christ appelle tous ses disciples à l'unité. [...] Ceux qui croient au Christ, unis sur la voie tracée par les martyrs, ne peuvent pas rester divisés. S'ils veulent combattre vraiment et efficacement la tendance du monde à rendre vain le mystère de la Rédemption, ils doivent professer ensemble la vérité de la Croix. [...]

2. Il n'échappe à personne que tout cela constitue un défi pour les croyants. Ceux-ci ne peuvent pas ne pas le relever. En effet, comment pourraient-ils ne pas faire tout leur possible, avec l'aide de Dieu, pour abattre les murs de division et de défiance, pour surmonter les obstacles et les préjugés qui empêchent d'annoncer l'Évangile du Salut par la Croix de Jésus, unique Rédempteur de l'homme, de tout homme ?

Je rends grâce au Seigneur, qui nous a incités à progresser sur la voie, difficile mais si riche de joie, de l'unité et de la communion entre les chrétiens. Les dialogues théologiques inter-confessionnels ont donné des fruits positifs et tangibles : cela nous encourage à aller de l'avant.

Cependant, au-delà des divergences doctrinales à surmonter, les chrétiens ne peuvent pas sous-estimer le poids des atavismes et de l'incompréhension qu'ils ont hérités du passé, des malentendus et des préjugés des uns à l'égard des autres. Bien souvent l'inertie, l'indifférence et l'insuffisance de la connaissance mutuelle aggravent cette situation. Pour cette raison, l'engagement œcuménique doit être fondé sur la conversion des cœurs et sur la prière, qui conduiront aussi à la nécessaire purification de la mémoire historique. Avec la grâce de l'Esprit Saint, les disciples du Seigneur, animés par l'amour, par le courage de la vérité, ainsi que par la volonté sincère de se pardonner mutuellement et de se réconcilier, sont appelés à reconsidérer ensemble leur passé douloureux et les blessures qu'il continue malheureusement à provoquer aujourd'hui encore. La vigueur toujours jeune de l'Évangile les invite à reconnaître ensemble, avec une objectivité sincère et totale, les erreurs commises et les facteurs contingents qui ont été à l'origine de leurs déplorables séparations. Il faut avoir un regard clair et apaisé dans la vérité, vivifié par la miséricorde divine, capable de libérer les esprits et de renouveler en chacun sa disponibilité pour l'annonce de l'Évangile aux hommes de tous les peuples et de toutes les nations.

Mais parallèlement, on voit apparaître des textes qui semblent plutôt aller dans le sens de la restauration de l'idée de l'unique Église catholique romaine, souvent assez mal accueillis par les autres Églises.

CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI 6 août 2000

Déclaration " Dominus Iesus" sur l'unicité et l'universalité salvifique de Jésus-Christ et de l'Église.

16. Le Seigneur Jésus, unique sauveur, n'a pas simplement établi une communauté de disciples mais il a constitué l'Église comme mystère de salut : il est lui-même dans l'Église et l'Église est en lui (cf. Jn 15,1ss. ; Ga 3,28 ; Ep 4,15-16 ; Ac 9,5) ; c'est pourquoi la plénitude du mystère salvifique du Christ appartient aussi à l'Église, inséparablement unie à son Seigneur. La présence et l'œuvre de salut de Jésus-Christ continuent en effet dans l'Église et à travers l'Église (cf. Col 1,24-27), qui est son Corps (cf. 1 Co 12,12-13.27 ; Col 1,18). Et comme la tête et les membres d'un corps vivant sont inséparables mais distincts, le Christ et l'Église ne peuvent être ni confondus ni séparés et forment un seul « Christ total ». Cette non-séparation est aussi exprimée dans le Nouveau Testament par l'analogie de l'Église comme Épouse du Christ (cf. 2 Co 11,2 ; Ep 5,25-29 ; Ap 21,2-9). Par conséquent, compte tenu de l'unicité et de l'universalité de la médiation salvifique de Jésus Christ, on doit croire fermement comme vérité de foi catholique en l'unicité de l'Église fondée par le Christ. Tout comme il existe un seul Christ, il n'a qu'un seul Corps, une seule Épouse : une « seule et unique Église catholique et apostolique ». De plus, les promesses du Seigneur de ne jamais abandonner son Église (cf. Mt 16,18 ; 28,20) et de la guider par son Esprit (cf. Jn 16,13) impliquent, selon la foi catholique, que l'unicité et l'unité, comme tout ce qui appartient à l'intégrité de l'Église, ne feront jamais défaut.

Les fidèles sont tenus de professer qu'il existe une continuité historique — fondée sur la succession apostolique — entre l'Église instituée par le Christ et l'Église catholique : « C'est là l'unique Église du Christ [...] que notre sauveur, après sa résurrection, remit à Pierre pour qu'il en soit le pasteur (cf. Jn 21,17), qu'il lui confia, à lui et aux autres apôtres, pour la répandre et la diriger (cf. Mt 28,18ss.), et dont il a fait pour toujours la "colonne et le

fondement de la vérité” (1 Tm 3,15). Cette Église comme société constituée et organisée en ce monde, c'est dans l'Église catholique qu'elle se trouve [*subsistit in*], gouvernée par le successeur de Pierre et les Évêques qui sont en communion avec lui ». Par l'expression *subsistit in*, le Concile Vatican II a voulu proclamer deux affirmations doctrinales : d'une part, que malgré les divisions entre chrétiens, l'Église du Christ continue à exister en plénitude dans la seule Église catholique ; d'autre part, « que des éléments nombreux de sanctification et de vérité subsistent hors de ses structures », c'est-à-dire dans les Églises et Communautés ecclésiales qui ne sont pas encore en pleine communion avec l'Église catholique. Mais il faut affirmer de ces dernières que leur « force dérive de la plénitude de grâce et de vérité qui a été confiée à l'Église catholique ».

17. Il existe donc une unique Église du Christ, qui subsiste dans l'Église catholique, gouvernée par le successeur de Pierre et les Évêques en communion avec lui. Les Églises qui, quoique sans communion parfaite avec l'Église catholique, lui restent cependant unies par des liens très étroits comme la succession apostolique et l'Eucharistie valide, sont de véritables Églises particulières.

Par conséquent, l'Église du Christ est présente et agissante dans ces Églises, malgré l'absence de la pleine communion avec l'Église catholique, provoquée par leur non acceptation de la doctrine catholique du Primat, que l'Évêque de Rome, d'une façon objective, possède et exerce sur toute l'Église conformément à la volonté divine.

En revanche, les Communautés ecclésiales qui n'ont pas conservé l'épiscopat valide et la substance authentique et intégrale du mystère eucharistique, ne sont pas des Églises au sens propre ; toutefois, les baptisés de ces Communautés sont incorporés au Christ par le baptême et se trouvent donc dans une certaine communion bien qu'imparfaite avec l'Église. Le baptême en effet tend en soi à l'acquisition de la plénitude de la vie du Christ, par la totale profession de foi, l'Eucharistie et la pleine communion dans l'Église.

« Aussi n'est-il pas permis aux fidèles d'imaginer que l'Église du Christ soit simplement un ensemble — divisé certes, mais conservant encore quelque unité — d'Églises et de Communautés ecclésiales ; et ils n'ont pas le droit de tenir que cette Église du Christ ne subsiste plus nulle part aujourd'hui de sorte qu'il faille la tenir seulement pour une fin à rechercher par toutes les Églises en commun ». En effet, « les éléments de cette Église déjà donnée existent, unis dans toute leur plénitude, dans l'Église catholique et, sans cette plénitude, dans les autres Communautés ». « En conséquence, ces Églises et Communautés séparées, bien que nous les croyions souffrir de déficiences, ne sont nullement dépourvues de signification et de valeur dans le mystère du salut. L'Esprit du Christ, en effet, ne refuse pas de se servir d'elles comme de moyens de salut, dont la force dérive de la plénitude de grâce et de vérité qui a été confiée à l'Église catholique ».

Le manque d'unité entre les chrétiens est certes une blessure pour l'Église, non pas comme privation de son unité, mais « en tant qu'obstacle pour la réalisation pleine de son universalité dans l'histoire ».

Le texte *Anglicanorum coetibus* (Benoît XVI, novembre 2009), publié dans un contexte difficile pour la communion anglicane, est également reçu comme témoignant d'une démarche s'apparentant au « retour au bercail ».

Cette ambiguïté dans la position officielle du Magistère ne favorisera pas l'avancée des dialogues œcuméniques officiels.

La démarche franche du pape François

Dans ce domaine de l'œcuménisme, la démarche du pape François à l'occasion du 500^e anniversaire de la Réforme est significative. Elle n'a pas toujours été bien accueillie dans les milieux catholiques romains.

Pape François et Président Younan de la Fédération luthérienne mondiale

Déclaration conjointe à l'occasion de la commémoration catholique-luthérienne de la Réforme Lundt, 31 octobre 2016

Alors que nous sommes profondément reconnaissants pour les dons spirituels et théologiques reçus à travers la Réforme, nous confessons aussi et déplorons devant le Christ que Luthériens et Catholiques ont blessé l'unité visible de l'Église. Des différences théologiques ont été accompagnées de préjugés et de conflits, et la religion a été instrumentalisée à des fins politiques. Notre foi commune en Jésus-Christ et notre baptême réclament de nous une conversion quotidienne par laquelle nous rejetons les désaccords et les conflits historiques qui empêchent le ministère de la réconciliation. Tandis que le passé ne peut pas être changé, le souvenir et la manière de se souvenir peuvent être transformés. Nous prions pour la guérison de nos blessures et des mémoires qui assombrissent notre regard les uns sur les autres. Nous rejetons catégoriquement toute haine et toute violence, passées et présentes, surtout celles qui s'expriment au nom de la religion. Aujourd'hui, nous entendons Dieu nous demander de mettre de côté tout conflit. Nous reconnaissons que nous sommes libérés par la grâce pour cheminer vers la communion à laquelle Dieu continue de nous appeler tous.

[...] À cette heureuse occasion, nous exprimons notre gratitude à nos frères et sœurs représentant les diverses Communions et Communautés Chrétiennes Mondiales qui sont présentes et se joignent à nous dans la prière. Tandis que nous renouvelons notre engagement à marcher du conflit vers la communion, nous le faisons en tant que membres du même Corps du Christ, auquel nous sommes incorporés par le baptême. Nous invitons nos partenaires œcuméniques à nous rappeler nos engagements et à nous encourager. Nous leur demandons de continuer de prier pour nous, de cheminer avec nous, pour nous soutenir dans l'observance des engagements enracinés dans la prière que nous formulons aujourd'hui.

Nous lançons un appel à toutes les paroisses et à toutes les communautés luthériennes et catholiques pour qu'elles soient audacieuses et créatives, joyeuses et pleines d'espérance dans leur engagement à poursuivre la grande aventure devant nous. Au lieu des conflits du passé, le don de Dieu de l'unité entre nous devrait guider notre coopération et approfondir notre solidarité. En nous rapprochant dans la foi au Christ, en priant ensemble, en nous écoutant les uns les autres, en vivant l'amour du Christ dans nos relations, nous, Catholiques et Luthériens, nous nous ouvrons nous-mêmes à la puissance du Dieu Trinitaire. Enracinés dans le Christ et en témoignant de lui, nous renouvelons notre détermination à être des hérauts fidèles de l'amour sans limite de Dieu envers toute l'humanité.

Ensemble, cheminer en Église

Les dialogues œcuméniques théologiques, fruits et limites

Les dialogues œcuméniques théologiques reposent sur des dialogues soit bilatéraux, soit multilatéraux. Ils peuvent être formels, engageant les Églises représentées, ou informels, permettant de préparer des terrains, d'échanger, de mieux se connaître.

Souvent, ces dialogues donnent lieu à des publications théologiques.

- Déclaration de Balamand (Liban) 1993. Entre l'Église catholique et 9 Églises orthodoxes, à propos de l'uniatisme. « Ce qui a été appelé *uniatisme* ne peut plus être accepté ni comme une méthode à suivre, ni comme un modèle de l'unité que nos Églises cherchent » (article 12).
- Accord sur la justification (Augsbourg, 1999) : Fédération luthérienne mondiale et Église catholique. Les deux parties présentent leur accord comme l'obtention d'un « consensus dans les vérités fondamentales de la doctrine de la justification ». L'accord a ainsi permis la levée des condamnations réciproques qui avaient eu lieu dès l'avènement de la Réforme sur ces questions doctrinales. Il n'y a pas pour autant

identité de vues et de présentation : on a pu ainsi parler de « consensus différencié », c'est-à-dire qui admet les différences.

Dans ces deux cas, il s'agit de dialogue « formel ».

La commission Foi et Constitution du Conseil Œcuménique des Églises engage les Églises qui y participent, qui sont nombreuses mais ne constituent qu'une partie des églises issues des réformes à partir du XVI^e siècle.

La Commission de Foi et Constitution du Conseil œcuménique assure un soutien théologique aux efforts des Églises vers l'unité. En effet la Commission a été chargée par les membres du Conseil de leur rappeler toujours leur obligation consentie de travailler en vue de la manifestation du don par Dieu de l'unité de l'Église, de façon plus visible. C'est pourquoi le but clairement établi de la Commission est de « proclamer l'unité de l'Église de Jésus-Christ et d'appeler les Églises à rendre visible cette unité en une seule foi et une seule communauté eucharistique, s'exprimant dans le culte et la vie commune en Christ, afin que le monde croie. » (extrait du règlement).

Son travail a donné lieu à des publications importantes pour le dialogue œcuménique, en particulier le document de Lima, « baptême, eucharistie, ministère » (1982)

Si les Églises divisées doivent parvenir à l'unité visible qu'elles recherchent, un des préalables essentiels est qu'elles soient en accord fondamental sur le baptême, l'eucharistie et le ministère. Naturellement, donc, la Commission de Foi et Constitution a consacré beaucoup d'attention pour surmonter la division doctrinale sur ces trois thèmes.

Baptême, eucharistie, ministère : convergence de la foi
Foi et constitution, Conseil œcuménique des Églises, Lima 1982 (Préface)

D'autres lieux d'échanges donnent lieu à publication théologique, mais n'engagent pas les Églises instituées.

Dans le monde francophone, le groupe des Dombes se réunit chaque année début septembre ans dans un climat unissant travail et prière. Il est composé de prêtres et de pasteurs protestants. Dans un souci de dialogue œcuménique en théologie, le Groupe a repris, dans leur articulation au centre de la foi, les grands sujets en panne de clarification ou de consentement entre les diverses confessions chrétiennes.

Depuis plus de 70 ans, le groupe des Dombes accomplit un travail de grande qualité, à la fois sur le plan de la théologie dogmatique, mais également par ses méthodes de travail.

Ses publications ont un impact bien plus important que ce que la modestie de l'ambition de ce groupe représente.

Vers un œcuménisme pratique ?

Si le dialogue œcuménique a semblé très dynamique il y a une quarantaine d'années, actuellement, le découragement semble guetter de nombreux chrétiens. Le dialogue en vérité et les accords théologiques obtenus ne débouchent que peu sur un processus améliorant l'unité visible de l'Église. Les chrétiens ne peuvent toujours pas communier dans des Églises différentes de la leur. Si les couples mixtes ne sont plus parias, dans les faits, ils sont obligés de choisir pour leurs enfants l'une ou l'autre des Églises auxquelles ils appartiennent.

Par ailleurs, les bouleversements géographiques et sociaux actuels modifient profondément le paysage ecclésial et les représentations de l'Église comme communion d'Églises locales qui

sont à la base de toute ecclésiologie. Un certain nombre de grands principes ecclésiologiques « ne fonctionnent plus ».

Les chrétiens « de base » sont donc appelés à être pionniers d'un œcuménisme ordinaire, celui de la vie courante, qui permet de partager la Parole et la prière, de se mettre ensemble – et avec d'autres – au service des pauvres, de la paix dans le monde, de la création...

Enfin, en ces temps difficiles, les chrétiens sont unis dans l'œcuménisme du « sang ». (Voir *Ut unum sint* de Jean-Paul II) L'Église actuelle compte en effet de nombreux martyrs, tués à cause de leur foi. Et ce témoignage traverse toutes les confessions chrétiennes. N'oublions pas, comme le disaient les Pères de l'Église, « le sang des martyrs est semence de chrétiens ».

L'Esprit souffle sur l'Église qui cherche à se mettre à son écoute.

Documents annexes

Document : Les Églises catholiques orientales

(source wikipedia, 23 novembre 2023)

	Nom	Rite	Tradition	Groupe
1	Église maronite	Rite maronite	Antiochienne	Églises patriarcales Patriarche élu par le synode des évêques, il est intronisé, puis demande la communion au pape
2	Église catholique copte	Rite copte	Alexandrine	
3	Église catholique arménienne	Rite arménien		
4	Église catholique syriaque	Rite syriaque occidental	Antiochienne	
5	Église grecque-catholique melkite	Rite byzantin		
6	Église catholique chaldéenne	Rite syriaque oriental	Chaldéenne	

	Nom	Rite	Tradition	Groupe
7	Église grecque-catholique ukrainienne	Rite byzantin		Églises archiépiscopales majeures L'archevêque majeur est élu par le synode des évêques, mais il doit être confirmé par le pape avant son intronisation
8	Église catholique syro-malabare	Rite syriaque oriental	Chaldéenne	
9	Église catholique syro-malankare	Rite syriaque occidental	Antiochienne	
10	Église grecque-catholique roumaine	Rite byzantin		
11	Église catholique byzantine			Églises métropolitaines Les métropolitains sont choisis par le pape dans une liste de trois noms fournie par le synode des évêques
12	Église catholique éthiopienne	Rite guèze	Alexandrine	
13	Église catholique érythréenne			
14	Église grecque-catholique slovaque			
15	Église grecque-catholique hongroise	Rite byzantin		Églises épiscopales L'ordinaire est désigné par le pape
16	Église grecque-catholique bulgare			
17	Église grecque-catholique croate			

	Nom	Rite	Tradition	Groupe
18	Église grecque-catholique macédonienne			
19	Église grecque-catholique russe			
20	Église grecque-catholique biélorusse			
21	Église grecque-catholique albanaise			
22	Église grecque-catholique italo-albanaise			
23	Église grecque-catholique hellène			


Autres Églises et communautés

Il existe d'autres communautés catholiques orientales, qui ne sont pas organisées sous la forme d'une église *sui iuris*, dont :

- La [Communauté grecque-catholique géorgienne](#)


Document : les Églises orthodoxes

Source Wikipedia 23 novembre 2023

Église	Note	Primat	Blason ou monogramme
Patriarcat œcuménique de Constantinople	Fondée par André, son siège est situé à Constantinople et elle compte 3,5 millions de fidèles en Amérique, Europe et Asie.	Bartholomée I^{er}	

Église orthodoxe d'Alexandrie et de toute l'Afrique	Fondée par Marc, son siège est situé à Alexandrie et elle compte 250 000 fidèles en Afrique.	Théodore II	
Église orthodoxe d'Antioche et de tout l'Orient	Fondée par Pierre et Paul, son siège fut transféré d' Antioche à Damas au XIV ^e siècle et elle compte 750 000 à 1 million de fidèles au Moyen-Orient.	Jean X	
Église orthodoxe de Jérusalem	Fondée par Jacques, son siège est situé à Jérusalem et elle a 130 000 fidèles en Palestine, Israël, Jordanie.	Théophile III	
Église orthodoxe russe	Fondée vers 988, son siège est situé à Moscou et elle compte plus de 90 millions de fidèles dans la CEI.	Cyrille	
Église orthodoxe serbe	Fondée entre 610 et 867, son siège est situé à Belgrade et elle a 9 millions de fidèles dans les républiques yougoslaves .	Porphyre	
Église orthodoxe roumaine	Fondée par André au I ^{er} siècle (en Scythie mineure), son siège est situé à Bucarest et elle possède actuellement environ 20 millions de fidèles.	Daniel	
Église orthodoxe bulgare	Fondée entre le VII ^e siècle et 865, son siège est situé à Sofia et elle possède 8 millions de fidèles.	Néophyte	
Église orthodoxe géorgienne	Fondée par André, son siège est situé à Tbilissi et elle compte 5 millions de fidèles.	Élie II	

Église de Chypre	Fondée par Paul et Barnabé, son siège est situé à Nicosie et elle compte 450 000 fidèles.	Chrysostome II	
Église de Grèce	Fondée en 1830 environ, son siège est situé à Athènes et elle compte environ 10 millions de fidèles.	Hiéronyme II	
Église orthodoxe d'Albanie	Fondée en 1937, avec une période d'interdiction entre 1967 et 1991, son siège est situé à Tirana et elle compte 160 000 fidèles.	Anastase	
Église orthodoxe de Pologne	Fondée vers 1924, son siège est situé à Varsovie et elle compte 600 000 fidèles.	Sabas	
Église orthodoxe des Terres tchèques et de Slovaquie	Fondée en 1951, elle compte 100 000 fidèles.	Rostislav	
Église orthodoxe en Amérique*	Fondée en 1924, elle compte 1 million de fidèles.	Tikhon	

<p>Église orthodoxe d'Ukraine*</p>	<p>Le 11 octobre 2018, le Patriarcat œcuménique annonce son intention d'accorder l'autocéphalie à l'Ukraine⁸, ce qui entraîne le 15 octobre une rupture de la communion de la part du Patriarcat de Moscou avec le Patriarcat œcuménique et crée un schisme entre ces deux Églises⁹.</p> <p>Le 15 décembre 2018, après un concile tenu à Kiev (en), une nouvelle Église ukrainienne est créée et le Métropolitain Épiphane est élu à sa tête¹⁰. Le 5 janvier 2019, l'autocéphalie de l'Église orthodoxe d'Ukraine est reconnue par le Patriarcat œcuménique, le Patriarcat d'Alexandrie, l'Eglise de Grèce et l'Eglise de Chypre¹¹, considérée schismatique par le Patriarcat de Moscou, et non reconnue par d'autres Eglises orthodoxes^{12,13}.</p>	<p>Épiphane</p>	
<p>Église orthodoxe macédonienne</p>	<p>Reconnue en Juin 2022 par le Patriarcat de Serbie et le Patriarcat Œcuménique.</p>	<p>Stéphane</p>	
<p>* Église dont l'autocéphalie n'est pas universellement reconnue.</p>			

Document : Orthodoxie mondiale, le dessous des cartes

La Croix [Malo Tresca](#), le 6/10/2023

Samedi 7 octobre a lieu une première Journée de la jeunesse orthodoxe en France (1). Mal connu, le monde orthodoxe se dessine autour d'une géographie complexe.

Quelles sont les racines historiques et géographiques de l'orthodoxie ?

Descendantes des premières communautés chrétiennes fondées par les apôtres de Jésus, les Églises orthodoxes sont nées et se sont développées en Orient. Au V^e siècle, les cinq sièges patriarcaux anciens (formant « la Pentarchie ») que sont Rome, Constantinople, Alexandrie, Antioche et Jérusalem structurent l'organisation du christianisme.

Sous un vernis politique, des désaccords théologiques et liturgiques ne tardent pas à émerger entre l'Église romaine et les autres provinces. Devant l'impasse du dialogue, le grand schisme de 1054 entérine une séparation officielle entre Rome d'une part – sous l'égide, à l'époque, du pape Léon IX (1002-1054) – et Constantinople, ainsi que la majeure partie des fidèles des autres territoires, d'autre part. Les divergences ont alors notamment trait à la théologie de la Trinité, et à la nature de l'autorité dans l'Église. *« Les orthodoxes ne comprennent pas la primauté de l'évêque de Rome de la même manière »*, appuie le père Yannick Provost, prêtre orthodoxe et professeur d'histoire officiant en Bretagne. Responsable du site pastoral des Chroniques du Sycomore, il relève encore une différence d'attitudes *« autour d'une forme de légalisme religieux plus ancré dans l'Empire romain antique en Occident, et sans doute moins partagé du côté de la Méditerranée orientale »*.

Comment se structurent ensuite les principales Églises orthodoxes ?

Après 1054, la Pentarchie se retrouve donc réduite à quatre patriarchats, « *continuant de bien fonctionner entre eux, comme en attestent des échanges réguliers de lettres ou la signature de documents communs entre les évêques et hiérarques des différentes Églises entre l'an mille et le XX^e siècle* », poursuit le père Yannick, pour qui « *le dialogue n'est certes pas parfait, mais n'implique pas d'isolement particulier* ». L'émergence d'autres Églises reconfigure progressivement le paysage orthodoxe mondial. Et notamment celle d'un acteur de premier plan : alors que le Patriarcat de Constantinople avait cherché, depuis la fin du I^{er} millénaire, à attirer les peuples slaves dans son giron – une stratégie marquée par des entreprises missionnaires, telle celle des saints Cyrille et Méthode –, l'Église de Moscou s'autoproclame indépendante en 1448. « *Son autocéphalie (1) ne sera reconnue officiellement qu'en 1589 par Constantinople, moyennant subsides* », retrace l'historien Antoine Nivière, professeur de civilisation russe à l'université de Lorraine. Une reconnaissance qu'il corrèle à la montée en puissance d'un « État fort ». Avec près de 150 millions de fidèles – sur les 300 millions des cinq continents –, le Patriarcat de Moscou, dirigé par le patriarche Kirill avec le soutien du Kremlin, a aujourd'hui l'ascendant sur le monde orthodoxe.

« Patriarcats », « Églises autocéphales », « autonomes »... Comment comprendre leur organisation canonique ?

Moins hiérarchisée que le catholicisme mais plus structurée que le protestantisme, l'orthodoxie est régie par une organisation complexe, souvent assez méconnue en Occident. Pour résumer, la dénomination recoupe une communion d'Églises autocéphales (1) sur le plan juridique, mais intimement liées entre elles du point de vue de la foi et de la doctrine. Si aucun responsable d'Église n'a autorité sur les autres, le patriarche œcuménique de Constantinople – Bartholomeos I^{er} depuis 1991 – est considéré comme *primus inter pares* (« premier parmi les pairs ») ; il exerce ainsi sur les autres une primauté d'honneur – dont les modalités sont, notamment, contestées par les Russes depuis la fin de la guerre froide.

Plus précisément, il existe aujourd'hui une quinzaine d'Églises orthodoxes autocéphales ; celles de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche, de Jérusalem, de Géorgie, de Chypre pour les plus anciennes – les patriarchats établis lors du concile de Chalcédoine, en 451. Mais aussi d'Albanie, de Bulgarie, de Grèce, de Pologne, de Roumanie, de Russie, de Serbie, de Slovaquie et d'Ukraine pour les plus récentes. Autre particularité, deux Églises orthodoxes jouissent de l'autonomie sans être autocéphales : celles de Finlande (rattachée à Constantinople) et du Japon (à Moscou). Enfin, il existe une petite myriade d'autres Églises « indépendantes ».

Quels sont les liens aujourd'hui entre les différentes Églises, et autour de quelles sphères d'influence ?

La dernière grande tentative de rassembler autour de la table les différents Églises remonte au concile panorthodoxe de Crète de 2016, le premier organisé depuis près de mille ans. Mais il s'était soldé à l'époque par un succès en demi-teinte. Quelques jours avant son ouverture, quatre des quatorze Églises autocéphales avaient renoncé à y participer, au premier chef desquelles le Patriarcat de Moscou.

Entre ce dernier et celui de Constantinople, la tension avait franchi un nouveau palier en 2018, lorsque Bartholomeos avait décidé de reconnaître une Église orthodoxe indépendante en Ukraine, créant de fait une nouvelle situation schismatique... qui n'a cessé de s'amplifier depuis le début de l'invasion russe, en février 2022, en Ukraine. L'offensive a, depuis, bien rebattu les cartes de l'orthodoxie mondiale, en faisant et défaisant des jeux d'alliances. « *Si cela se manifeste parfois plus subtilement sur le terrain, les Églises*

hellénophones ont majoritairement été refroidies par la guerre, tandis que celles des Balkans sont davantage restées sous l'orbite de Moscou », poursuit Antoine Nivière. Dans les ex-territoires de l'Union soviétique (Estonie, Lettonie...) où il avait pignon sur rue, Moscou est en perte de vitesse. Mais il étend son influence en Afrique « où le Patriarcat d'Alexandrie – assez actif dans les missions grâce au soutien de l'État grec depuis cinquante ans – est fragilisé ». Derrière ces questions géopolitiques complexes, le père Yannick met désormais en garde contre un risque défiant l'unité du monde orthodoxe : celui « de faire oublier que la finalité première de l'Église doit rester, dans notre monde, de témoigner du message de l'Évangile ».

(1) Rens. : <http://aeof.fr/> (2) Régime canonique marqué par le refus d'une primauté de juridiction et la détermination autonome de la vie des Églises.

Document : Les différentes églises protestantes

Par **Marie Malzac**, La-Croix le 19/1/2018 à 09h35

La galaxie protestante, qui représente une branche du christianisme mondial en plein essor, recouvre un nombre important d'Églises. Publié le 19 janvier 2018.

Quelles sont les branches originelles du protestantisme ?

On fait généralement remonter les débuts du protestantisme à son déclencheur symbolique, l'affichage des 95 thèses de Martin Luther sur les portes de l'église du château, dans la ville allemande de Wittenberg, en 1517. En réalité, ce geste fondateur s'inscrit dans un mouvement plus large, et notamment grâce à la contestation de précurseurs, tels Jan Hus (v. 1369-1415), en Bohême, et John Wyclif (v. 1331-1384), en Angleterre.

Mais dès ces débuts, la Réforme se conjugue au pluriel. Alors que les idées de Luther essaient à la faveur des routes commerciales du Nord, en Suède et au Danemark par exemple, Ulrich Zwingli, à Zurich, et le Français Jean Calvin, en France et à Genève, donnent eux aussi forme à un nouveau christianisme, dit réformé. Les Églises qui s'en revendiquent naissent en France, en Suisse, aux Pays-Bas ou encore en Écosse.

Aujourd'hui, les Églises luthériennes et réformées font partie de ce que l'on appelle le protestantisme historique. Ces deux branches possèdent de très nombreuses ramifications dans le monde entier, y compris en Asie – le protestantisme réformé est très fort en Corée du Sud, par exemple – ou en Afrique, à la faveur de l'œuvre des missionnaires européens au cours des siècles passés. Aux États-Unis, les Églises d'origine réformée sont dites presbytériennes et représentent l'une des plus importantes confessions du pays. Les évolutions qu'ont connues toutes ces Églises sont variées. Parfois, comme c'est le cas en France avec l'Église protestante unie de France (EPUdF) en 2012, les luthériens et réformés d'un même pays se sont finalement réunis en une même institution.

Le protestantisme dit historique se limite-t-il au luthéranisme et aux Églises réformées ?

Les deux grandes familles du protestantisme dit historique, ou *mainline* selon la terminologie américaine, sont bien le luthéranisme et le calvinisme, mais d'autres mouvements protestants virent le jour dès les origines de la Réforme. C'est le cas notamment de l'anabaptisme. Il est issu de la prédication de certains réformateurs qui vont estimer que seul compte le baptême en pleine conscience, et non plus celui reçu dans l'enfance. L'Église, dans l'optique de ces premiers « *évangéliques* », est l'assemblée locale des chrétiens convertis. Ce courant va engendrer plusieurs communautés, dont l'Église mennonite, qui perdure jusqu'à aujourd'hui. Par ailleurs, une autre grande Église va apparaître à la même époque, toujours dans ce même large mouvement réformateur. Ainsi, dès 1534, l'anglicanisme voit le jour en Angleterre, né de la décision du roi Henri VIII de rompre avec Rome, pour des raisons davantage politiques que théologiques. Les anglicans, quoique très proches des catholiques, notamment sur la liturgie et l'organisation ecclésiale, sont considérés comme protestants, car ils ont rapidement

adhéré aux principes théologiques issus de la Réforme. Répandues dans le monde anglophone, les Églises de la Communion anglicane hors Royaume-Uni sont généralement appelées épiscopaliennes.

Quand les Églises évangéliques apparaissent-elles ?

On considère souvent que luthériens, réformés et anglicans sont les représentants du protestantisme historique, mais certaines Églises qualifiées d'évangéliques sont nées il y a déjà plusieurs siècles, au gré de plusieurs mouvements de « *réveil* » chrétien.

C'est notamment le cas des Églises baptistes, dont les origines remontent au début du XVII^e siècle et qui constituent la principale expression du protestantisme aux États-Unis. Les Églises baptistes sont congrégationalistes : l'Église est la congrégation locale des fidèles ayant reçu le baptême après une profession de foi personnelle.

Les méthodistes, qui constituent également l'une des grandes confessions protestantes, sont nés quant à eux au XVIII^e siècle, dans le contexte d'un mouvement de renouveau religieux au sein de l'Église anglicane, grâce à la prédication de John Wesley. Avec son frère, il voyagera ensuite aux États-Unis, où ils feront de nombreux adeptes. Aujourd'hui, il s'agit de la deuxième Église protestante dans ce pays.

Ce qui distingue les évangéliques des luthéro-réformés, c'est leur insistance sur la conversion personnelle, qui va se manifester, notamment, par le baptême à l'âge adulte et la centralité de l'évangélisation. Ce sont donc des Églises « *professantes* », et non « *de multitude* », comme c'est le cas pour les Églises où les fidèles sont baptisés enfants. Les évangéliques sont généralement plus conservateurs et plus piétistes que les autres protestants.

Qui sont les pentecôtistes et néo pentecôtistes ?

Derniers nés de la galaxie protestante, les pentecôtistes et néo pentecôtistes connaissent aujourd'hui la plus forte expansion. Le mouvement de Pentecôte est un courant chrétien né au début du XX^e siècle, lors de plusieurs « *réveils* » – c'est-à-dire des périodes de redynamisation de la vie spirituelle qui mettent l'accent sur la conversion individuelle – aux États-Unis, au pays de Galles et ailleurs dans les milieux évangéliques. Il se caractérise par l'importance accordée à l'Esprit Saint, capable de susciter des « *signes* », en particulier le chant en langues et la guérison.

Le développement de cette « *première vague* » va être extrêmement rapide non seulement en Amérique du Nord mais aussi dans le sud du continent. En France, il est présent dès les années 1930.

L'évolution du pentecôtisme connaît ensuite plusieurs périodes. Dans les années 1960, sa diffusion s'étend aux Églises déjà établies, en particulier chez les anglicans et les catholiques. Il se manifeste ainsi dans l'Église catholique par le renouveau charismatique.

Puis, dans les années 1970-1980, le courant connaît une nouvelle vague, avec l'avènement du néopentecôtisme. Cette « *troisième vague* » se démarque d'un point de vue théologique et dans la pratique culturelle, beaucoup moins normée et institutionnalisée, et par une croissance aussi importante que volatile.

Dans sa composante « *piétiste-orthodoxe* » ou dans sa composante « *charismatique-pentecôtiste* », le protestantisme évangélique s'est particulièrement développé ces dernières décennies sur tous les continents : Amériques latine et du Nord, Asie, Afrique, Europe.

Document : Qui sont les Mennonites ? La Croix, 11 mai 2018

Issus de la Réforme radicale, les protestants anabaptistes mennonites sont apparus au XVI^e siècle en Suisse. Autour des années 1520, un désaccord survient entre les protestants autour de la question de la séparation de l'Église et de l'État, les futurs mennonites refusant la décision de la majorité de faire appel à l'autorité civile dans la gestion de l'Église. Ils rejettent par ailleurs le baptême des enfants, car cet engagement doit pour eux être pleinement conscient (d'où le nom d'anabaptistes – ceux qui rebaptisent). Pourchassés dans leur pays, ils

cherchent alors asile le long de la vallée du Rhin. Objets de multiples discriminations et répressions, les mennonites ont migré en vagues successives. Le courant tient son nom de l'ancien prêtre catholique hollandais Menno Simons, qui l'a structuré et développé aux Pays-Bas, en Allemagne, en Suisse et dans l'est de la France. Aujourd'hui, les anabaptistes sont environ 2 millions dans le monde, principalement en Afrique, Amérique du Nord ou latine et Asie Pacifique.

Que prônent-ils ?

Apôtres de la non-violence et d'une vie simple, les anabaptistes mennonites font passer l'obéissance à Dieu avant la fidélité à l'État, et refusent par exemple de prêter serment ou le service militaire. Cependant, le refus du port d'arme n'est pas « doctrinaire » et a pu souffrir de quelques « accommodements », notamment durant les deux guerres mondiales, selon le pasteur franco-suisse Claude Baecher.

En ce qui concerne l'habillement, la simplicité est de mise. Selon les communautés et les pays, on observe des façons de s'habiller spécifiques, bien que les habits ne fassent plus aujourd'hui l'objet de règles vestimentaires.

Une variante des Amish, en somme ?

Les mennonites sont parfois confondus avec les Amish, qui en sont issus mais qui ont suivi leur voie propre après un schisme. À la fin du XVIIe siècle, Jacob Amman, un ancien (membre du conseil dans une église locale) à Sainte-Marie-aux-Mines (aujourd'hui situé dans le Haut-Rhin), trouve que les mennonites s'éloignent des principes bibliques de leurs fondateurs. C'est la rupture : les Amish conservateurs se séparent des mennonites, pour retrouver une vie plus simple et rigoureuse.

Les Églises mennonites de l'est de la France devinrent pratiquement toutes Amish. Beaucoup fuirent ensuite l'Alsace vers les États-Unis, et ce sont eux que l'on voit aujourd'hui encore vivre en autarcie, vêtus de costumes stricts et se déplaçant dans des carrioles à cheval.

Quant à ceux qui sont restés en France, ils ont peu à peu abandonné les traditions et les vêtements stricts qu'arborent toujours leurs « cousins » américains.

Qui sont les mennonites de France aujourd'hui ?

Bien que cette famille spirituelle soit originaire d'Europe, elle ne compte que 60 000 croyants sur le vieux continent. En France, ils sont un peu plus de 2 000.

Les Églises sont de type congrégationaliste, c'est-à-dire qu'elles sont autonomes et souveraines dans leur organisation. Les 32 Églises françaises (principalement dans l'Est) fonctionnent de façon collégiale, avec pour la plupart des laïcs bénévoles. Seules quelques-unes ont un pasteur.

La communauté, d'origine rurale, s'est progressivement implantée dans les villes. Elle s'est également ouverte aux courants évangéliques, avec lesquels elle partage des concepts, comme la séparation de l'Église et de l'État, ou encore l'engagement conscient dans le baptême.

Document : La question de l'intercommunion La Croix, 20 janvier 2017

? Qu'est-ce que l'intercommunion ?

Il s'agit de la possibilité pour un chrétien de communier dans une autre confession, et pour une Église d'accueillir à sa table eucharistique un fidèle venu d'une autre Église chrétienne. C'est donc là un point central dans le domaine de l'œcuménisme. Le terme d'intercommunion est d'ailleurs de moins en moins utilisé par les experts, car il impliquerait que des ministres de deux confessions différentes célèbrent ensemble une Eucharistie. Ils lui préfèrent ainsi celui d'hospitalité eucharistique.

Cette question ne pose pas problème de la même façon pour tous, même si l'ensemble des Églises séparées est d'accord sur le scandale représenté par la division autour d'un sacrement censé être celui de l'unité.

Ainsi, la pratique des Églises issues de la Réforme protestante est très ouverte. De l'autre côté du spectre, les orthodoxes ont des conditions d'accès à l'Eucharistie très restrictives. Il n'est pas rare que, dans les églises, des affiches soient apposées, demandant aux fidèles d'autres confessions chrétiennes de ne pas communier. Dans l'Église catholique, un document, le « Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme », publié par le Secrétariat romain pour l'unité des chrétiens en 1993, témoigne d'une relative ouverture en ce qui concerne les Églises orthodoxes et d'une position plus négative en ce qui concerne les Églises issues de la Réforme protestante.

Le document envisage cependant des exceptions dans des cas particuliers. Cela peut par exemple être le cas des foyers mixtes protestants-catholiques, notamment, et des centres œcuméniques stables qui vivent une recherche et des rencontres de prière régulières. Cela demeure très ponctuel, et « ces règles sont à la discrétion de chaque évêque », précise la pasteure luthérienne Élisabeth Gangloff Parmentier, professeur de théologie à l'université de Genève.

? Pourquoi l'intercommunion pose-t-elle problème ?

Le sujet de l'hospitalité eucharistique concentre toutes les divergences sur la conception de l'Église, les sacrements et les ministères et donc renferme les enjeux œcuméniques les plus importants. Il y a ainsi la question de la foi en ce qu'est l'Eucharistie. Tous les chrétiens ont-ils la même conception, dans toutes ses dimensions ? Croient-ils tous en la présence réelle ? La question du ministre qui célèbre l'Eucharistie est également importante – ordonné ou non ? – dans la ligne de la succession apostolique ou non ? –, puisqu'on touche à des divergences ecclésiologiques de premier plan.

Il existe des divergences de positions entre confessions chrétiennes, mais aussi des points de convergence, qui diffèrent selon les relations entre Églises. C'est entre catholiques et luthériens que le dialogue est le plus avancé. Un texte majeur sur le sujet, « Le repas du Seigneur », a ainsi été publié conjointement par la commission mixte luthéro-catholique entre le Secrétariat pour l'unité des chrétiens et la Fédération luthérienne mondiale en 1978, permettant de faire le point, de dégager un consensus et de souligner la nécessité d'un témoignage commun.

Mais la question de fond reste le signe de communion représentée par la table eucharistique, alors que l'unité n'est pas encore effective entre Églises séparées. « Si l'intercommunion était possible, synthétise le P. Michel Fédou, membre de la commission internationale luthéro-catholique, cela voudrait dire que la pleine communion serait advenue, car dès saint Paul, les liens entre communion eucharistique et communion ecclésiale sont très clairs. »

? Comment la situation a-t-elle évolué entre les Églises ?

L'hospitalité eucharistique n'est pas vraiment en réflexion dans le dialogue avec l'orthodoxie. Au niveau intraprotestant, plusieurs accords rendent l'intercommunion possible depuis de nombreuses années. Il s'agit donc davantage d'un sujet entre protestants et catholiques. Dans les années 1960-1970, juste après Vatican II, le grand bouillonnement œcuménique favorise la pratique de l'intercommunion dans plusieurs diocèses, dans des groupes mixtes qui ont pris l'habitude de prier ensemble.

En 1972, l'archevêque de Strasbourg, Mgr Léon-Arthur Elchinger, publia à l'intention des fidèles de son diocèse des directives concernant « L'Hospitalité eucharistique pour les foyers mixtes ». Ce texte, très « audacieux », relève Élisabeth Gangloff Parmentier, fut à l'époque critiqué par une partie de la Conférence des évêques de France.

En 2003, le Centre œcuménique de Strasbourg a sorti un petit ouvrage consacré à ce sujet, *Le partage eucharistique est possible*, véritable « plaidoyer en faveur de l'hospitalité eucharistique », indique Élisabeth Gangloff Parmentier. La même année, dans son encyclique *Ecclesia de eucharistia*, le pape Jean-Paul II rappelait fermement l'impossibilité de « concélébrer la même liturgie eucharistique jusqu'à ce que soit rétablie l'intégrité » des liens

de profession de foi, des sacrements et du gouvernement ecclésiastique avec les autres Églises chrétiennes. Depuis, après l'élan et l'audace des années 1970, la question ne semble guère connaître d'évolution.

? Quelle est la situation actuelle ?

Lors de sa visite dans un temple en Italie, le 15 novembre 2015, le pape François a répondu librement aux questions des fidèles. Dans ce cadre, une femme luthérienne mariée à un catholique l'a interrogé sur la possibilité de communier avec son époux lorsqu'ils vont ensemble à la messe. Le pape avait alors évoqué un pasteur ami et une discussion autour de leur foi commune dans la présence de Jésus dans l'Eucharistie. « *Partager la table eucharistique, c'est dire qu'il n'y a pas de différences entre nous, que nous avons la même doctrine* », avait-il poursuivi. Mais il n'avait pas fermé la porte non plus. « *La vie est plus grande que les explications, les interprétations. Une foi, un baptême, un Seigneur ! C'est ce que nous dit Paul ; et à partir de là, tirez les conséquences. Moi, je n'oserais jamais vous donner la permission de faire cette chose parce que ce n'est pas de ma compétence* », avait-il conclu.

Pour Élisabeth Gangloff Parmentier, le pape a tenu là un discours pastoral, non sans parallèle avec la question de l'accès à la communion des personnes divorcées remariées, très bien reçu par les luthériens en général, mais qui a suscité des réserves plus ou moins prononcées dans certains cercles catholiques. —

Mais des fidèles des deux côtés souhaiteraient désormais que cette ouverture se traduise de façon plus durable. D'autres déclarations mixtes récentes évoquent d'ailleurs la volonté d'une hospitalité eucharistique régulée de façon plus « *miséricordieuse* » (1).

Marie Malzac

(1) Déclaration conjointe de la Conférence des évêques catholiques américains et de l'Église luthérienne aux États-Unis, 31 octobre 2015.

Document : La déclaration « d'Augsbourg » 31 octobre 1999

Article sur le site « muséeprotestant » : <https://museeprotestant.org/notice/declaration-conjointe/>

La déclaration conjointe sur la doctrine de la justification de la Fédération Luthérienne Mondiale et de l'Église catholique, signée en 1999, porte sur les positions doctrinales respectives des luthériens et des catholiques sur la justification par la foi, thème central de la Réforme au XVI^e siècle. Elle met fin sur ce point aux condamnations doctrinales officielles prononcées au moment de la Réforme.

Circonstances de la signature

La déclaration est le fruit de discussions entre luthériens et catholiques commencées en 1967, qui ont été jalonnées par de nombreux documents dont *Les anathèmes du XVI^e siècle sont-ils encore actuels ?* (1986).

Aboutie en 1997, présentée en 1998, elle est officiellement signée, avec une annexe, le **31 octobre** 1999, jour anniversaire de l'affichage en 1517 des 95 thèses de Luther. Le choix de la ville d'**Augsbourg** en Allemagne fait référence à la confession d'Augsbourg, texte fondateur du luthéranisme, présenté à Charles Quint en 1530.

Les signataires sont le cardinal Edward Cassidy, président du conseil pontifical pour l'unité des chrétiens et l'évêque Christian Krause, président de la fédération luthérienne mondiale. Le document original est rédigé en allemand.

La déclaration est aussi signée à Séoul en 2006 par le Conseil méthodiste mondial.

La Communion mondiale des Églises réformées (CMER) et la Communion anglicane n'ont signé qu'en 2017.

Enjeux

Il s'agit d'un consensus différencié : un consensus a été atteint mais des différences d'interprétation subsistent.

La déclaration présente néanmoins une importance particulière par son sujet :

la justification par la foi, qui a été une cause majeure de division entre catholiques et protestants lors de la Réforme protestante,

Surtout la déclaration est présentée comme une étape de la démarche œcuménique vers l'intercommunion, ce qui marque la volonté de poursuivre le dialogue.

Le lieu et la date de la signature ainsi que la qualité des signataires renforcent le caractère symbolique de la déclaration.

Contenu de la déclaration commune sur la justification

Le texte comprend un préambule et cinq chapitres constitués en 44 articles.

Le **préambule**, dans l'article 1, rappelle que « les confessions luthériennes et le concile de Trente de l'Église catholique romaine ont prononcé des condamnations doctrinales qui restent en vigueur aujourd'hui et dont les conséquences sont causes de séparation entre les Églises ».

Mais, dans l'article 5, le préambule précise que, pour ce qui concerne la justification, « les développements qui demeurent différents ... ne sont plus susceptibles de provoquer des condamnations doctrinales ».

Le **chapitre 1, le message biblique de la justification**, explique la signification de la justification à partir de versets bibliques, tirés surtout des épîtres de Paul : la justification est pardon des péchés, union au Christ, elle vient de Dieu seul **par la grâce par le moyen de la foi** en l'Évangile.

Le **chapitre 2, la doctrine de la justification comme problème œcuménique**, explique qu'une compréhension commune de la justification permet de revenir à un dialogue œcuménique sur la vérité de cette doctrine.

Le **chapitre 3, la compréhension commune de la justification**, explicite la consensus atteint : « Nous confessons ensemble : c'est seulement **par la grâce, par le moyen de la foi** en l'action salvifique du Christ, et non sur la base de notre mérite, que nous sommes acceptés par Dieu, et que nous recevons l'Esprit Saint qui renouvelle nos cœurs, nous habilite et nous appelle à accomplir des œuvres bonnes ».

Le **chapitre 4, le développement de la compréhension commune de la justification**, est le cœur du document. Il comporte sept sous-chapitres comprenant chacun trois articles exprimant successivement le consensus « nous confessons ensemble que... » et chacun des points de vue des luthériens et des catholiques.

Les sept sous-chapitres sont intitulés :

- L'incapacité et le péché de la personne humaine face à la justification
- La justification pardonne les péchés et rend juste
- Justification par la grâce au moyen de la foi
- L'être pécheur du justifié
- Loi et Évangile
- La certitude du salut
- Les bonnes œuvres du justifié

Sur ce point, le consensus est que les bonnes œuvres (vie chrétienne dans la foi, l'espérance et l'amour) sont les conséquences de la justification : c'est la raison pour laquelle les chrétiens sont exhortés à accomplir des œuvres d'amour.

Les catholiques considèrent qu'un salaire céleste est promis à ces œuvres et que celles-ci contribuent à la croissance dans la grâce. De leur côté, les luthériens considèrent que les bonnes œuvres sont bien les fruits de la justification mais non des mérites propres.

Le chapitre 5, **la signification et la portée du consensus obtenu**, conclut à la fin des condamnations doctrinales sur la justification et énumère les principaux autres points de doctrine qui exigent d'être ultérieurement clarifiés. La déclaration sur la justification est un fondement solide permettant la **poursuite** de la clarification de ces autres points.